

## Préambule à des réflexions constitutives (I)

Rien n'est plus délicat que la réforme d'une Constitution, si ce n'est l'établissement d'une Assemblée constituante qui plongerait la Nation dans des abîmes insondables. Si la Loi Fondamentale est une norme suprême, de quelle lévitation morale se prévalent les partisans d'une telle idée ? La décision du Président Si Abdelmadjid Tebboune, d'opter pour une révision constitutionnelle est une bénédiction

pour le peuple, un apaisement pour la Nation, un service rendu à la réputation de notre Etat. Il tombait sous le sens que des aménagements substantiels imposés par la puissance du « Hirak béni », conduiraient à une mise en cohérence du préambule de la Constitution de 1989 d'avec la version révisée issue de son texte de 1996. Pour des considérations strictement idéologiques, partiel-

lement issues de la lutte contre l'islamisme radical, le préambule s'est appliqué à éviter des sources constitutives en référence à l'Islam pour en inventer d'autres, soufflées en complémentarité à l'international, alors que le corps principal agit comme s'il s'inspirait de textes juridiques précédents, suggérés, mais jamais pris comme repères formels.

Lire en page 4



© Photo : Fateh Guidoum/ PPAgency

Lutte contre la propagation du coronavirus

## Les Algériens ont fait preuve de discipline durant les deux jours de l'Aïd

Les Algériens ont globalement respecté les mesures complémentaires de prévention contre la propagation du Covid-19, décidées par le Premier ministre à l'occasion de la fête de l'Aïd El Fitr et qui se sont limitées aux deux jours fériés. Des appels ont été lancés pour éviter les regroupements le 3<sup>e</sup> jour de

l'Aïd. Le port du masque, en tant que mesure de prévention dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), a connu un bond extraordinaire vers sa généralisation. Il a été rendu obligatoire par décret exécutif publié au Journal officiel (numéro 30).

Lire en page 2

Aïd el Fitr

## Message du Président Tebboune

Innovant dans la pratique présidentielle, le Président Abdelmadjid Tebboune a adressé un message à la Nation à l'occasion de l'Aïd el Fitr pour féliciter le peuple algérien, à l'intérieur du pays et à l'étranger, en cette heureuse circonstance, et évoquer le contexte particulier de cette année, marqué par « la situation de pandémie inédite que vivent notre pays et le monde entier » qui empêche les visites traditionnelles et l'échange direct de vœux. Lire en page 2

Reprise du travail sous le Covid-19

## L'OIT publie ses recommandations

Tous les pays du monde, y compris l'Algérie se préparent à un retour progressif à une vie normale, surtout à la reprise du travail.

Lire en page 3

Discipline et responsabilité des commerçants durant l'Aïd el Fitr

## Rezig affiche son satisfecit

Depuis le début du mois de Ramadhan, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, s'est mobilisé pour préserver le pouvoir d'achat des Algériens et lutte sans relâche contre les spéculateurs. Il était à pied d'œuvre concernant les préparatifs du mois sacré et compte dans la mise en œuvre d'un plan de restructuration du secteur à travers l'installation d'une commission de la moralisation de l'acte commercial et des commissions mixtes pour collaborer au redressement productif et surtout protéger le consommateur et promouvoir le commerce national.

Lire en page 3



Promotion des énergies renouvelables et propres  
Réalisation d'une centrale solaire d'un montant de 3,6 Mds de dollars

Lire en page 3

**vétérans des SMA**

**Distribution de repas chauds aux sans abri au 1<sup>er</sup> jour de l'Aïd**

La mouhafada des vétérans des Scouts musulmans algériens (SMA) a organisé dimanche, premier jour de l'Aïd El-Fitr, une caravane de solidarité pour la distribution de repas chauds et de gâteaux aux personnes sans abri et aux familles nécessiteuses sur les différentes communes d'Alger.

**aïd el fitr**

**Appel à la «vigilance» pour éviter les accidents causés par certains jouets**

La Direction générale de la Protection civile a appelé samedi les citoyens, notamment les parents, à faire preuve de «vigilance» pour éviter les accidents que peuvent occasionner certains jouets offerts aux enfants à l'occasion de l'Aïd El Fitr.

**alger**

**Des mesures pour préserver la sécurité des citoyens durant les jours de l'Aïd el Fitr**

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont tracé, à l'occasion de l'Aïd El Fitr, prévu dimanche et lundi, un plan sécuritaire «bien ficelé» à même d'assurer une couverture sécuritaire «globale et efficace» durant les deux jours de l'Aïd, au vu de la conjoncture particulière marquée cette année par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), indique samedi un communiqué de ces services.



Lutte contre la propagation du coronavirus

## Les Algériens ont fait preuve de discipline durant les deux jours de l'Aïd

**Les Algériens ont globalement respecté les mesures complémentaires de prévention contre la propagation du Covid-19, décidées par le Premier ministre à l'occasion de la fête de l'Aïd El Fitr et qui se sont limitées aux deux jours fériés. Des appels ont été lancés pour éviter les regroupements le 3<sup>ème</sup> jour de l'Aïd. Le port du masque, en tant que mesure de prévention dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), a connu un bond extraordinaire vers sa généralisation.**



■ Le masque est porté par toutes personnes et en toutes circonstances, sur la voie et les lieux publics. (Photo: Fateh Guidoum/ PPAgency)

Il a été rendu obligatoire par décret exécutif publié au Journal officiel (numéro 30). Il doit être «porté par toutes personnes et en toutes circonstances, sur la voie et les lieux publics, sur les lieux de travail ainsi que dans tous les espaces ouverts ou fermés recevant le public, notamment les institutions et administrations publiques, les services publics, les établissements de prestations de services et les lieux de commerce». Les administrations et établissements recevant le public, ainsi que toute personne assurant une activité de commerce ou de prestation de services, sous quelque forme que ce soit, «sont tenus d'observer et de faire respecter l'obligation du port de masque de protection, par tous moyens, y compris en faisant appel à la force publique». Tous les agents publics habilités sont tenus de veiller au strict respect de l'obligation du port de masque de protection. Les personnes enfreignant les mesures de confinement, de port du masque de protection, de respect des règles de distanciation et de prévention et les dispositions du présent décret, sont passibles de peines prévues par le code pénal. En application des mesures prises par les pouvoirs publics portant port obligatoire par les citoyens des masques protecteurs à partir du premier jour de l'Aïd El-Fitr, une large opération de distribution des bavettes à titre gracieux au profit des citoyens a été lancée dès samedi un peu partout dans le pays dans le cadre des efforts menés pour la prévention et la lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19), sous l'égide des autorités locales en coordination avec les secteurs du

commerce, de l'environnement, de la Protection civile, avec la participation du mouvement as-

sociatif, notamment le Croissant rouge algérien (CRA) et les Scouts musulmans algériens

(SMA) qui se sont chargés de la sensibilisation et la vulgarisation de la portée de cette initiative, particulièrement les zones enclavées et déshéritées. Il est procédé également à la distribution gratuite du gel hydro-alcoolique par souci de préserver la santé publique. Ces opérations interviennent en application des mesures prises par les pouvoirs publics. Comme décidé par les pouvoirs publics, la circulation a été suspendue pour tous les véhicules, y compris les motocycles, durant les deux journées de la fête d'Aïd El Fitr sur l'ensemble des wilayas. Cette mesure, a été inscrite dans le cadre du dispositif sanitaire national, visant «essentiellement à réduire au maximum la mobilité des personnes et les regroupements qu'elle peut engendrer ainsi que toutes les situations qui favorisent la propagation de l'épidémie du coronavirus», avait expliqué les services du Premier ministre. Par ailleurs, le programme de la permanence au premier jour de l'Aïd El Fitr a été respecté à 99,44 % par les commerçants réquisitionnés à travers le territoire national, malgré les contraintes découlant des mesures rigoureuses de confinement imposées, dont la suspension de la circulation automobile durant les deux jours. Le programme de la permanence par les commerces a été également respecté durant le 2<sup>ème</sup> jour de l'Aïd. Dans la wilaya d'Alger, les bus de l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) ont continué à circuler durant les

### Aïd el Fitr : Message du Président Tebboune

■ **Innovant dans la pratique présidentielle**, le Président Abdelmadjid Tebboune a adressé un message à la Nation à l'occasion de l'Aïd El Fitr pour féliciter le peuple Algérien, à l'intérieur du pays et à l'étranger, en cette heureuse circonstance, et évoquer le contexte particulier de cette année, marqué par «la situation de pandémie inédite que vivent notre pays et le monde entier» qui empêche les visites traditionnelles et l'échange direct de vœux. Le Président Abdelmadjid Tebboune souligne que «la joie de cette journée bénie ne nous fait certes pas oublier les souffrances de nos sœurs et frères malades et les handicapés auxquels nous souhaitons prompt rétablissement, ni ceux qui nous ont quitté en plein Ramadhan, pour qui nous prions Allah de les entourer de sa Miséricorde et d'accorder à leurs proches patience et endurance». Le président de la République a rappelé que «la préservation de la santé du citoyen demeure notre préoccupation majeure, jusqu'à ce qu'Allah lève cette épreuve, et quel qu'en soit le coût pour le Trésor public, rien ne pèsera face à la santé et le bien-être du citoyen». «Je suis parfaitement conscient que le confinement à domicile est contraignant pour beaucoup et je comprends votre inquiétude pour l'avenir de vos enfants et de vos emplois. C'est incontestablement une situation difficile, mais elle est, par l'aide et la grâce d'Allah, provisoire et passagère», a poursuivi le Président Tebboune qui a fait observer qu'«il n'a pas été facile de passer le Ramadhan comme nous l'avons vécu cette année, sans les rencontres entre familles et amis et sans les prières du Tarawih dans les mosquées. De même qu'il n'est pas facile d'accomplir la prière de l'Aïd chez soi au lieu de la mosquée, mais c'est là, un cas de force majeure pour le bien de la patrie et du citoyen, et ce, afin d'empêcher davantage de peines et de drames aux familles».

Il a réitéré son appel, «notamment en direction des jeunes, à faire preuve de patience face à l'effort qui reste à fournir et à interagir positivement avec les mesures préventives exceptionnelles durant les deux jours de l'Aïd». Le Président Tebboune a affirmé que «plus nous nous soumettons aux mesures préventives, tant chez soi que dans les administrations et la rue, plus rapidement nous en finirons avec cette épreuve afin de renouer avec notre quotidien, et partant, avec la vie économique». Il prévoit une reprise de la vie économique avec dynamisme pour l'édification d'une économie nouvelle, grâce aux bras et cerveaux de nos jeunes, qu'il décrit comme «une économie diversifiée et affranchie de la dépendance aux hydrocarbures, garantissant à tous la prospérité dans le cadre d'un Etat démocratique, fort et juste».

L. A.

**REPÈRE**

**MDN**

**Plus de 680 kg de kif traité saisis dans plusieurs wilayas**

Plus de 680 kilogrammes de kif traité ont été saisis à Naâma, Relizane, Blida et Ain Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Gendarmerie nationale, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et dans le sillage des efforts continus visant à endiguer la propagation du fléau du narcotrafic dans notre pays, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Ain Sefra (Naâma) et Relizane/2<sup>ème</sup> Région militaire 654 kilogrammes de kif traité, alors qu'un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Blida et Ain Defla/1<sup>ère</sup> RM, une autre quantité de la même substance s'élevant à 27 kilogrammes», précise la même source. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi, à Bordj Bou Arreridj/5<sup>ème</sup> RM 5039 comprimés psychotropes, tandis qu'un détachement de l'ANP a déjoué une tentative de contrebande de 1320 litres de carburants à Tindouf/3<sup>ème</sup> RM, alors que deux véhicules tout-terrain ont été saisis à In Guezzam/6<sup>ème</sup> RM», ajoute le communiqué. D'autre part, des éléments des Garde-côtes «ont déjoué à Béni-Saf et Mostaganem/2<sup>ème</sup> RM des tentatives d'immigration clandestine de 43 individus à bord d'embarcations de construction artisanale», conclut la même source.

deux jours de l'Aïd pour transporter les personnels de la santé de 35 établissements hospitaliers, ainsi que de ceux de l'institut Pasteur-Algérie (IPA) et de l'Institut national de Santé publique (INSP). Les personnels de la santé publique sont satisfaits de cette prise en charge par l'Etusa qui a contribué à assurer la continuité du service public de la santé durant la propagation de la pandémie du coronavirus, même si parfois les bus de l'Etusa s'arrêtent loin des habitations. Depuis le début de la propagation du nouveau coronavirus, l'Etusa prend en charge le transport quotidien de plus de 10.000 travailleurs des différents secteurs vitaux.

Lakhdar A.

**Voir sur Internet**  
[www.lnr-dz.com](http://www.lnr-dz.com)

Discipline et responsabilité des commerçants durant l'Aïd El Fitr

## Rezig affiche son satisfecit

Depuis le début du mois de Ramadhan, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, se mobilise pour préserver le pouvoir d'achat des Algériens et lutte sans relâche contre les spéculateurs.

Il était à pied d'œuvre concernant les préparatifs du mois sacré et compte dans la mise en œuvre d'un plan de restructuration du secteur à travers l'installation d'une commission de la moralisation de l'acte commercial et des commissions mixtes pour collaborer au redressement productif et surtout protéger le consommateur et promouvoir le commerce national. Il a mis au point un plan pour la reconstruction du secteur en intensifiant la surveillance du marché afin de discipliner les commerçants et consommateurs récalcitrants. Il a réussi à conjuguer ses efforts pour optimiser la gestion de son secteur et établir de l'ordre, dans une période marquée par un frémissement économique doublé de la crise sanitaire du nouveau coronavirus. Sous cette épreuve, il a établi un programme de permanence durant les deux jours de l'Aïd El Fitr, durant lesquels, il a réquisitionné près de 43.000 commerçants à travers le territoire national afin de permettre aux citoyens de faire leurs achats, de 7h00 du matin jusqu'à 13h00. Un programme adapté aux dernières mesures exceptionnelles de confinements strict prises par le gouvernement afin de limiter le contact entre les gens et éviter la propagation du Covid-19. En dépit de cette situation peu commune durant laquelle s'est déroulée la fête d'Aïd El Fitr, le programme de permanence a été largement suivi par les commerçants. Le taux de suivi a été estimé à plus de 99%, selon le communiqué du ministère de la tutelle. Dans le détail, il a atteint 100% au niveau de la Direction régionale (DR) d'Alger, 99,96% au niveau de la DR d'Annaba, 100% au niveau de la DR d'Ouargla, 95,25% au niveau de la DR de Béchar et 99,81% à la DR de Bliida. Ce taux a, également, atteint 100% au niveau des DR des wilayas



Le programme de permanence durant l'Aïd El Fitr a été largement suivi par les commerçants. (Photo : D.R.)

de Batna et Saïda. D'ailleurs, le ministre n'a pas manqué de saluer les commerçants qui se sont conformés aux instructions, au même titre que les règles de sécurité et de prévention contre le Covid-19. Quant aux commerçants dont l'activité est suspendue « en raison du confinement sanitaire imposé dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, tels les vendeurs de vêtements et de chaussures », M. Rezig a durci le ton contre « les sanctions encourues en cas d'infraction », estimant que « les sanctions encourues par les commerçants qui continuent à travailler à rideau baissé ne se limitera pas à la fermeture du local pour une durée minimum d'un mois, mais risquent d'être traduits en justice ».

### Moralisation de l'acte commercial et généralisation du paiement électronique

Visant à éliminer cette anarchie et réorganiser le marché, le ministre

a appelé les citoyens à faire preuve de clairvoyance et de les boycotter, car « le nombre important de commerçants que compte le pays, à savoir plus de 2 millions, ne permet pas de les contrôler un par un », a-t-il précisé.

Rappelons dans ce contexte, que l'indiscipline et l'irresponsabilité de nombreux commerçants ont amené les pouvoirs publics à sévir, début mai, et refermer « plusieurs commerces pour non respect des mesures de protection, à savoir les salons de coiffure, les commerces de pâtisserie et de gâteaux traditionnels, les magasins d'habillement et de chaussures, les magasins de vente d'électroménagers, d'ustensiles de cuisine et de tissus, ainsi que les merceries, les boutiques de cosmétiques et parfumeries ». Également, à imposer le port obligatoire des masques afin de

lutter efficacement contre le Covid-19 qui continue de progresser. Ainsi, il est primordiale de se mettre en ordre de marche afin de populariser l'application des mesures de sécurité et de prévention et surtout reconstruire le marché local.

Dans la foulée des événements et l'urgence de concilier la lutte contre la pandémie et la sauvegarde du pouvoir d'achat du consommateur et l'activité commerciale, le ministre tente de remettre de l'ordre dans son secteur à travers la moralisation de l'acte commercial. Il a été procédé, selon ses dernières déclarations en date, à « l'installation officielle de la Commission de moralisation de l'acte commercial, qui a pour objectifs, de réhabiliter l'activité commerciale et en finir avec les pratiques négatives dans les marchés, tels la spéculation et la fraude dans les prix ». Le premier bilan des travaux de ladite commission sera présenté avant le 15 septembre prochain. « Les conclusions de cette commission permettront de revoir certains textes de loi et les dispositifs réglementant l'activité commerciale ». Dans le même objectif de développement et restructuration du secteur commercial en interne et externe, le ministre a réitéré l'importance d'adopter le paiement électronique, devenue indispensable pour promouvoir le secteur. Pour rappel, une commission pour prendre en charge le paiement électronique et étudier sa généralisation a déjà été installée, depuis deux mois.

Samira Takharboucht

Promotion des énergies renouvelables et propres

## Réalisation d'une centrale solaire d'un montant de 3,6 mds de dollars

Le développement des énergies renouvelables afin de préserver ses ressources naturelles et surtout se libérer de dépendance aux énergies fossiles, l'Algérie prépare sa transition énergétique tant attendue par la promotion des énergies renouvelables et propre dans sa politique énergétique. Pour ce faire, les pouvoirs publics relancent le projet Desertec et prévoient d'accélérer la réalisation de centrales solaires afin de rattraper le retard qu'elle cumule depuis des années dans ce domaine. Un méga projet de réalisation de centrales solaires photovoltaïques pour la production de 4.000 MW d'électricité d'un investissement allant jusqu'à 3,6 milliards de dollars a, d'ailleurs, été présenté la semaine dernière, par le ministre de l'Énergie Mohamed Arkab. Parallèlement des entreprises et startups ainsi que des laboratoires de recherches dans le domaine technologiques orientent leurs efforts vers le développement du secteur de l'énergie propre. Devenue une solution indispensable pour sortir le pays de la crise et surtout adopter un nouveau model de

consommation plus économe. C'est une urgence nationale avec les dernières mutations que traverse le marché énergétique mondial qui subit depuis des mois des pertes importantes en raison de la chute des cours du pétrole. « Ce projet nécessiterait un investissement compris entre 3,2 et 3,6 milliards de dollars et devrait créer 56.000 postes d'emplois pendant la phase de construction et 2.000 autres durant l'étape d'exploitation », indique un communiqué du ministère de la tutelle. Les centrales solaires photovoltaïques, réalisées dans le cadre de ce projet, seront réparties sur une dizaine de wilayas et mobiliseront une surface totale de 6400 hectares environ. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique qui « est au cœur du plan d'action du gouvernement pour les prochaines années, le secteur de l'énergie prévoit le lancement d'un méga projet, appelé TA-FOUK1, pour la réalisation de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 4.000 MW sur la période 2020-2024 », selon la même source. Autre objectif «

la satisfaction de la demande nationale d'énergie et la préservation de nos ressources fossiles, la réalisation de ce projet permettrait, de se positionner sur le marché international, à travers l'exportation de l'électricité à un prix compétitif, ainsi que l'exportation du savoir-faire dans ce domaine », a précisé le même communiqué. Pour rappel, afin de promouvoir le secteur des énergies renouvelables dans la politique énergétique et environnementale des coopérations entre laboratoires et entreprises devant participer à la transition énergétique. L'objectif de ces collaborations est de « renforcer le savoir-faire, les échanges de connaissances et les nouvelles avancées en matière de matériaux fonctionnels, et de haute technologie pour la production d'énergies renouvelables et propres ». Sur la même lancée et après des années d'hésitation, l'Algérie et l'Allemagne sont parvenues à un accord préliminaire à relancer le méga projet Desertec, en vue de favoriser les innovations et l'échange technologique.

Samira Takharboucht

Covid-19

Reprise du travail

### L'OIT publie ses recommandations

Tous les pays du monde, y compris l'Algérie se préparent à un retour progressif à une vie normale, surtout à la reprise du travail. Cependant, les politiques de retour au travail durant la pandémie du Covid-19 nécessitent la mise en place d'un plan d'action national contenant toutes les mesures de sécurité et de prévention à suivre pour reprendre le travail sans risque. Les politiques, en effet, devraient « se fonder sur une approche centrée sur l'humain, qui place les droits et les normes internationales du travail au cœur des stratégies économiques et sociales », a préconisé l'Organisation internationale du travail (OIT), dans un rapport publié sur son site web officiel. Après plus de trois mois de confinement qui a provoqué la paralysie de l'économie internationale, des pays ont commencé le déconfinement progressif, tandis que d'autres s'apprentent à le faire, à l'instar de l'Algérie, mais sous certaines conditions. Dans sa note d'orientation, intitulée Un retour au travail sûr et sain durant la pandémie du COVID-19, dans laquelle l'OIT a établi « les normes internationales du travail, qui fournissent un cadre normatif pour créer des conditions de retour au travail sûres ». « Les travailleurs doivent se sentir en sécurité sur leur lieu de travail et protégés aussi bien contre les risques directement liés au COVID-19 que contre les risques indirects, en particulier les problèmes psychosociaux ou les risques ergonomiques liés à des postures de travail inconfortables ou à des équipements inadéquats lorsqu'ils travaillent à domicile », a souligné le même document, qui a mis en avant l'importance de responsabiliser les travailleurs et l'engagement des gouvernements pour assurer un meilleur cadre de sécurité. « Les travailleurs doivent être protégés contre toute conséquence injustifiée », précise le rapport. « Chaque milieu de travail, chaque emploi ou chaque groupe d'emplois fassent l'objet d'une évaluation avant le retour au travail, et que des mesures préventives soient mises en œuvre pour garantir la sécurité et la santé de tous les travailleurs, selon une hiérarchie des mesures de prévention », recommande la même source, estimant, par ailleurs que « pour les personnes qui continueront de travailler depuis chez elles, le risque d'infection dans un contexte professionnel peut être éliminé ». L'OIT recommande, dans le premier cadre, « d'organiser des réunions virtuelles plutôt que présentielles », en cas de nécessité de la présence « une combinaison de mesures de contrôles techniques et organisationnelles seront généralement nécessaires pour prévenir la contagion », indique le même rapport. Par ailleurs, elle estime qu'il « conviendrait de tenir compte des besoins des travailleurs les plus exposés aux maladies graves », en plus d'imposer le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique.

Samira Takharboucht

### BRÈVE

IAD

#### Nécessité d'augmenter les budgets agricoles pour éviter une pénurie alimentaire

Les participants à un séminaire organisé récemment par l'Institut africain de développement (IAD) ont exhorté les pays africains à augmenter les budgets destinés à l'agriculture afin d'éviter une pénurie alimentaire, causée en partie par le Coronavirus. « Les participants à un webinaire de deux jours organisé par l'IAD ont exhorté les pays africains à accroître de toute urgence les réserves alimentaires, maintenir l'approvisionnement alimentaire et augmenter leurs budgets agricoles pour éviter une éventuelle pandémie de faim, en partie causée par la pandémie de Covid-19 », a rapporté la Banque africaine de développement (BAD) dans un communiqué publié sur son site web.

Agence

## Préambule à des réflexions constitutantes (I)

Nos Constitutions sont issues de la crise politique exceptionnelle d'Octobre 1988. La Constitution de 1996 prolongement de celle de 1989, succéda à la défaite de l'islamisme radical armé, prônant la prise du pouvoir par la violence. Ces textes de lois en portent les stigmates contre-idéologiques, en refusant de manière épidermique toute référence à l'islam en tant que source de normes constitutantes. Omnibus par le combat légitime contre l'islamisme insurrectionnel, la décennie noire a donc accouché d'un hybride constitutionnel. D'une part, un préambule qui s'inspire d'une tradition archaïque jusnaturaliste (relative à la Nature, la Nation, le Peuple, Dieu etc.) pour entretenir à dessein, une confusion entre le récit historique et les normes juridiques qui en découleraient, démarche dépassée par le droit constitutionnel contemporain. D'autre part, le modernisme du corps principal, positiviste (relatif à des textes constitutants préexistants) manque de consistance normative déjà constituée d'où il tirerait sa légitimité, puisque l'islam en tant que proto matrice référentielle en est évincé. Tout autant que la déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre qui a été jugée en inconstitutionnalité de « l'Etat profond », dès la version de 1989, pour les mêmes raisons qui tiennent à l'attachement de nos martyrs au « cadre des principes islamiques ». D'où les béances en normes constitutantes qui ouvrent le préambule de la loi fondamentale aux vents de tous horizons, jusqu'aux partisans d'une Assemblée constituante en expressions de thèses inspirées de leurs alliances internationales encore actives, nouées lors de la Constitution de 1989, alors que celles locales, sont momentanément défaites. Pour toutes ces raisons, le mouvement social de février 2019 qui provoqua l'effondrement de la fraction laïque, francophone et autoritaire au cœur d'un pouvoir à l'origine de cette vision faillie de la Constitution, ne pourra pas se contenter d'un replâtrage. C'est le premier défi de taille qui se pose à « l'Algérie nouvelle » du courant sociologique « badissien novembriste » ayant remporté les élections présidentielles à l'issue d'une lutte politique intégrale qui s'est déroulée dans des processus démocratiques pacifiques, à découvert d'une opinion publique concernée. Les valeurs normatives qui s'expriment dans les préambules renvoient en général à des textes de nature politique, pour ceux des pays qui ont eu la chance d'en produire dans un moment de conscience éclairée de leurs peuples. Toutes les Nations n'ont pas cette opportunité inouïe - que seul l'écrit confère - d'exprimer sur le plan juridique, des droits revendiqués en un génie propre d'élévation de la dignité de leurs peuples, à hauteur du tutoiement de l'histoire, dans leur dialogue consacré à l'humanité singulière et universelle. C'est paradoxalement cette aptitude distinguée du peuple algérien à rédiger une déclaration fondamentale de ses ordonnancements constitutants, au plus haut de la lutte anticoloniale, qui provoqua son éviction du champ constitutionnel de 1989, sous une emprise mondialisée revancharde en accélération de la manipulation du triptyque identitaire. Pour défaire cette dernière, il est impératif d'affirmer l'égalité en droits de nos composantes identitaires mais sans concéder à leurs différences en instances anthropologiques car leur na-

**Rien n'est plus délicat que la réforme d'une Constitution si ce n'est l'établissement d'une Assemblée constituante qui plongerait la Nation dans des abîmes insondables. Si la Loi Fondamentale est une norme suprême, de quelle lévitation morale se prévalent les partisans d'une telle idée ? La décision du Président Si Abdelmadjid Tebboune, d'opter pour une révision constitutionnelle est une bénédiction pour le peuple, un apaisement pour la Nation, un service rendu à la réputation de notre Etat. Il tombait sous le sens que des aménagements substantiels imposés par la puissance du « Hirak béni », conduiraient à une mise en cohérence du préambule de la Constitution de 1989 d'avec la version révisée issue de son texte de 1996. Pour des considérations strictement idéologiques, partiellement issues de la lutte contre l'islamisme ra-**

ture est particulière. Cela fera l'objet d'un article de clarification la semaine prochaine inch'Allah intitulé : « De l'égalité, de la différence, du particulier », tant cette question est l'objet de confusionnisme.

### Pour la constitutionnalisation de la déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954

Le principal aspect dans la Constitution de 1989 puis celle de 1996, est l'impasse d'une référence explicite à la déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Il y a fait mention en tant qu'événement historique - lire au quatrième paragraphe « le 1<sup>er</sup> Novembre a été l'une des clés de son destin » - avec une emphase dans les trois paragraphes suivants, en concessions d'une oblitération de sa cinétique fondatrice constituante. A aucun moment il n'est renvoyé formellement au texte même de la déclaration écrite du 1<sup>er</sup> Novembre, à ses soubassements de valeurs politiques et morales, en un condensé brillant du code génétique du mouvement national, duquel est expressément distingué dans ce texte premier : les fameux Principes Islamiques, le Peuple, la Nation, la Souveraineté, les Libertés Fondamentales, la Justice, l'Égalité, la Démocratie, les Droits Sociaux, l'Unité Maghrébine dans le cadre naturel arabo-musulman, la Charte des Nations unies, le Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes. Des fondements constitutants à profusions, à tel point qu'ils établirent par eux-mêmes des normes pour eux-mêmes, suffisamment directifs et puissants pour encadrer les maturations juridiques du jeune Etat en déploiements réguliers de ses mécanismes souverains. A défaut d'un texte constitutionnel achevé après l'indépendance, en raison de la faiblesse « des forces vives » épuisées par les dénégations coloniales (réfutant le droit au savoir et à l'alphabétisation pour accéder aux valeurs juridiques qui fondent les Nations éternelles), l'action de l'Etat sous Houari Boumediene fut balisée par les normes constitutantes de la déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre en contribution post mortem décisive de nos chouhada à la défaite des tenants de la balkanisation de l'Algérie. C'est pourtant ce qui fut « oublié » par les constitutionnalistes de l'après-Boume-

**dical, le préambule s'est appliqué à éviter des sources constitutantes en référence à l'islam pour en inventer d'autres, soufflées en complémentarité à l'international, alors que le corps principal agit comme s'il s'inspirait de textes juridiques précédents, suggérés, mais jamais pris comme repères formels. D'où une contradiction insurmontable que seul le renvoi explicite à la déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, prise en tant que norme constituante est en mesure de résoudre, pour peu qu'elle soit accompagnée d'une reformulation rigoureuse du triptyque identitaire. Sans ouvrir de boîte à pandore, le « badissisme novembriste » a la grande responsabilité de réussir la refonte syncrétique d'un préambule doctrinaire vieux de 30 ans qui mérite d'être investi d'une grande qualité intellectuelle au regard des enjeux à venir.**

diene dans la mouture de 1989 et de 1996. Sur les 10 premiers paragraphes du préambule, 8 sont exclusivement consacrés à l'histoire contemporaine du pays, celle se déroulant après le 8 mai 1945 qui n'est pas mentionnée en tant que tel et encore moins en tant que crime contre l'humanité. On aurait voulu donner raison, en creux, à ceux qui prétendent que l'Algérie ne possède pas de passé, qu'elle est au pire un avatar de l'histoire, au mieux une Nation issue du colonialisme, que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Cette amnésie affligée datant de la Constitution de 1989, période d'une « politique internationale d'apaisement » et d'un « Kassaman » castré, succédant à l'assurance fière de la charte de 1976 est tellement criarde, que la commission en charge du projet de révision, a cru bon modérer l'extrémisme du quatrième paragraphe du préambule, en substituant les mots « l'un des sommets de son destin » dans la version de 1989 par « l'une des clés de son destin ».

### Pour une écriture syncrétique du récit historique national

La référence à une veille conscience africaine est inexistante alors que l'anthropologie nous a appris, en 2019, que les ossements humains parmi les plus vieux de l'humanité ont été mis à jour dans la région de Sétif.

### Notre géographie a été un berceau de l'humanité

Cela mériterait une mention distinctive. L'histoire de la Numidie, l'adoption de coutumes phéniciennes, les luttes contre l'imperium romain, l'apport des royaumes berbères successeurs et leurs prédispositions au monothéisme, la légende de la Kahina, la fusion charnelle avec les Arabes, l'adoption de l'islam, de sa riche jurisprudence de rite malékite respectueuse des droits coutumiers, l'universalité intégratrice des droits sur la propriété de la terre pourvu que l'on soit musulman, l'inclusion des Ottomans dans les Etats barbaresques en défense de Dar El Islam, sont évacués en trois petits mots - « épopée de l'islam » - et puis s'en vont, pour n'être convoqués qu'en fin de préambule, dans une neutralité affligeante d'objectivisme géo-

graphique, sous le qualificatif « terre d'islam » que le lecteur intéressé dénicherait avec peine au 4<sup>ème</sup> paragraphe en partant de la fin du préambule. Rien de la cristallisation nationale à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle qui aboutit à la naissance de fondements étatiques modernes, grâce à la geste foudroyante de détermination, de civilisation et de tolérance de l'Emir Abdelkader au XIX<sup>ème</sup> siècle, n'est évoqué en termes de lignage en défense de la foi de l'Etat-National en devenir, comme si cette aspiration naturelle chez le peuple algérien relevait d'un tabou indépasseable.

Aussi, au lieu de consacrer les 10 premiers paragraphes à une évocation littéraire sans substantifique moelle, dans un style apparent aussi désuet que ses arrière-pensées idéologiques sont transparentes, il serait plus utile de décrire à grands traits de concentrations consensuelles en normes constitutantes, se plaçant délibérément au-delà du contrôle du judiciaire, une histoire nationale pleine de sens, fondant les valeurs morales des grands peuples. Il nous faut sublimer l'épopée nationale et le mouvement du 22 février 2019, en expurgeant la dérive doctrinaire du préambule érigé en réfutations qui ne disent pas leurs noms, ne faisant la part belle qu'à une lecture ahistorique de notre Nation et de notre peuple. Nous y gagnerons le respect de la communauté internationale qui nous regarde rédiger nos textes, avec plus de difficultés que ne le faisait la poignée de révolutionnaires aux regards mystiques, géniteurs du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, en une déclaration lumineuse sortie de leurs entrailles, aux fins d'éclairer les générations futures. Il serait inconcevable que nous citions dans notre préambule constitutionnel les déclarations pertinentes relatives aux textes universels des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption et que nous ignorions superbement celle préminente du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Aussi, nous proposons de hisser au niveau d'une référence constituante de notre République, la déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre, dans la dernière phrase d'un préambule qui se terminerait invariablement, quelles que soient les constitutions futures par : « Ce préambule ainsi que la déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 font partie intégrante de la présente Constitution ». Nous retrouverions en même temps que des références constitutantes aux origines mythiques, le sens véritable de la Nation.

Le président de la République a eu, lors de sa dernière conférence de presse, une phrase sibylline soulignant son attachement aux valeurs de Novembre tout en exprimant son ouverture d'esprit aux évolutions constitutionnelles. Il relève de sa sagesse d'aménager des espaces à d'autres sensibilités en attendant qu'une véritable culture nationale homogénéisatrice dominante vienne prendre le relais de formations sociales en macérations prometteuses. Nous œuvrerions alors au service de la Nation en retrouvant les réflexions constitutantes qui nous rassemblent. Nous répondrions aux vœux de millions de citoyens qui ont hissé à bouts de bras dans toutes les « Avenues du 1<sup>er</sup> Novembre » du pays, les portraits de nos valeureux Chouhada, « résolus à poursuivre la lutte avec eux, sûrs de nos sentiments anti-impérialistes » collectifs, nous donnerions alors « le meilleur de nous-mêmes à la patrie ».

(A suivre)  
Brazi

## INFOS EXPRESS

Oum El-Bouaghi

### Collecte de sang auprès des agents de la Sûreté nationale

À l'occasion de la nuit du 27<sup>e</sup> jour (Laylat El Kadr) du mois sacré de Ramadhan, la Sûreté de wilaya de Oum El Bouaghi a lancé une vaste campagne de collecte de sang réservée exclusivement aux agents de Sûreté de wilaya des deux sexes et tous grades confondus, et ce à travers toutes les Sûretés de daïras. Tous les prélèvements ont été effectués en présence du corps médical et paramédical relevant de ce corps à proximité du 1<sup>er</sup> arrondissement de la Sûreté d'Oum El Bouaghi. Cette louable initiative en ce moment difficile, liée à la pandémie du coronavirus a débuté le 19 mai 2020 et a pris fin le 21 mai 2020 en présence du personnel de service du transfusion sanguine des hôpitaux Mohamed Boudiaf et Ibn Sina de Oum El Bouaghi. Toute cette collecte de sang dont l'objectif est de récolter 30 poches de sang à travers les deux établissements sanitaires de la wilaya pour augmenter les capacités de la banque de sang de la wilaya de Oum El Bouaghi et permettra par la même aux médecins des deux hôpitaux de soigner les malades nécessitant un approvisionnement régulier de sang qui préservera leur santé et sauvera, par la même, des vies humaines. En somme, c'est un geste remarquable des femmes et hommes en bleu qui ont répondu massivement à l'appel lancé par la DGSN, et une solidarité agissante très objective de la part des services de l'ordre public qui va ouvrir sans doute à la voie à d'autres corps constitués.

A.Remache

### Véhicule contre moto 2 morts et 3 blessés

En dépit de la présence permanente des services de sécurité sur les différents axes routiers, la route continue de faire son lot de victimes et handicapés. En effet, au cours de la journée du jeudi dernier (21/5/ 2020), les services de la Protection civile de la wilaya de Oum El Bouaghi ont enregistré durant leurs interventions un accident mortel qui a provoqué la mort à 2 personnes et causé des blessures de différents degrés à 3 autres. L'accident est survenu vers 17h00 sur la RN-100 reliant la commune d'Ouled Hamla à celle de Telaghma, suite à une violente collision entre un véhicule léger de marque Seat Leon et un motorcycle de type Sym. Sur le coup, on déplore la mort de 2 jeunes hommes F.M. et M.N., âgés tout deux de 17 ans qui furent évacués vers l'EPH de Ain M'lila en présence de la Gendarmerie nationale. L'accident a fait également des blessures graves à 3 autres personnes de sexe masculin âgées de 31,33 et 37 ans qui ont été transférées vers l'hôpital de Telaghma. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances et les causes exactes de ce drame.

A.Remache

## Huit vaccins à l'essai contre le coronavirus L'université d'Oxford recrute 10.000 volontaires pour développer un vaccin

Dans un communiqué publié, vendredi dernier, l'université d'Oxford a informé son intention de recruter plus de 10.000 personnes pour une deuxième phase d'essais cliniques contre l'épidémie mondiale qui progresse fortement pour développer un vaccin contre le nouveau coronavirus, en partenariat avec le laboratoire AstraZeneca.

L'on souligne que la phase initiale des essais cliniques sur l'homme, destinée à évaluer la sécurité et l'efficacité du vaccin avait été lancée en avril 2020 sur un millier de volontaires âgés de 18 à 55 ans, alors que La prochaine étude impliquera jusqu'à 10.260 adultes et enfants, a rapporté un média citant l'université d'Oxford. Selon un médecin, «les études cliniques progressent très bien et nous démarrons maintenant des études pour évaluer la réponse immunitaire induite par le vaccin chez des adultes plus âgés», a expliqué le professeur Andrew Pollard, qui dirige l'Oxford Vaccine Group. On teste si ce vaccin peut fournir une protection à une population plus large. Durant la phase 2, la réponse immunitaire déclenchée par le vaccin sera évaluée sur des personnes âgées de 5 à 69 ans. La phase 3 permettra de mesurer l'efficacité du vaccin parmi un grand groupe de volontaires âgés d'au moins 18 ans. L'université d'Oxford,

dont le projet est également financé par le gouvernement britannique, a noué un partenariat avec le laboratoire pharmaceutique britannique AstraZeneca pour la fabrication et la distribution dans le monde entier du vaccin en cours de développement. Notons qu'en avril, l'université d'Oxford avait lancé la première phase des essais cliniques avec l'espoir très ambitieux de pouvoir rendre le vaccin disponible pour le public dès l'automne. Sur la chaîne BBC, le 22 mai en cours, le Pr Pollard a estimé « qu'il serait très difficile de savoir exactement quand nous aurons des preuves que le vaccin marche, le vaccin que développent les chercheurs d'Oxford est basé sur un adénovirus modifié touchant les chimpanzés. Il permet de générer une forte réponse immunitaire avec une seule dose et il ne s'agit pas d'un virus qui se réplique, si bien qu'il ne peut pas causer d'infection continue chez l'individu vacciné», précisa-t-il. Parmi 118 travaux de recherches en cours dans le monde pour trouver un vaccin, huit en sont actuellement à des essais cliniques sur l'homme, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Trouver un vaccin est la seule voie possible pour un retour à la normalité dans le monde, avait prévenu en avril le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

Oki Faouzi

Bureau local de l'UNFA de Relizane

### Distribution de 500 bavettes au profit des citoyens

Le bureau local de l'Union nationale des femmes algériennes «UNFA» de Relizane a procédé, ce jeudi, à une opération de distribution de 500 bavettes au profit des citoyens de la ville de Relizane, au niveau de la Grande-Poste de Relizane, a annoncé la présidente du bureau de wilaya, en l'occurrence Mme Kheir Eddine Cherifa. Le Covid-19 devient familier, explique-t-elle. On le met à toutes les sauces pour se convaincre et se rassurer.

Le coronavirus circule, impose ses propres espaces de communication, tels des élastiques, prenant plusieurs formes, en modifiant leurs angles d'approche, en fonction de l'instant. Espérons que les citoyens sauront prendre un peu plus au sérieux ces règles préventives de lutte contre la propagation du Covid-19, en se dotant de masques de protection pour les porter dans les espaces publics, quitte à les fabriquer soi-même à la maison, pour réduire à zéro le risque de contamination lié à la manipulation du tissu, et en laissant les enfants à la maison quand ils vont s'approvisionner dans les marchés ou les commerces.

### Dispositif sécuritaire durant les deux jours de l'Aïd

Conformément aux directives de la direction générale de la Sûreté nationale quant à l'intensification des actions préventives pour lutter contre

les accidents de la route et la délinquance sous toutes ces formes, les services de la Sûreté de la wilaya de Relizane ont instauré un important plan d'action en cette circonstance.

En effet, un important plan d'action a été tracé par les services de la Sûreté de la wilaya de Relizane en prévision de la fête de l'Aïd El Fitr. En effet, un effectif de plus de 1.500 policiers a été déployé à l'occasion, afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes durant les deux jours de fête. Une réunion de travail présidée par le chef de la Sûreté de Relizane, et regroupant tous les responsables des Sûretés urbaines et de daïra a été tenue afin de mettre en place ce dispositif de sécurité spécial Aïd, apprend-on. Ces policiers en civil et en uniforme auront pour mission de garantir la couverture sécuritaire, et afin de respecter le confinement partiel initié par les hauts responsables de l'Etat afin de stopper cette nouvelle épidémie du coronavirus (Covid-19), notamment d'éviter les regroupements dans les endroits et places qui enregistrent un afflux considérable de personnes, à l'exemple des places publiques et des jardins.

N.Malik

### Mila : distribution de 600 logements publics locatifs au 2<sup>e</sup> semestre 2020



Un quota de 600 logements publics locatifs (LPL), réalisé dans la localité «Fardoua», dans la commune de Sidi Merouane (Mila), sera distribué «au cours du deuxième semestre de l'année 2020», a-t-on appris dimanche du directeur local de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

(Photo > D. R.)

### Campagne de récolte de pommes de terre de saison : un rendement record à Mostaganem



La wilaya de Mostaganem a enregistré au cours de la campagne de récolte de pomme de terre de saison cette année, un rendement record, dépassant les prévisions, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya des services agricoles.

(Photo > D. R.)

## INFOS EXPRESS

Tipasa

### 1.500 policiers, tous corps confondus, ont été mobilisés pour assurer la sécurité durant l'Aïd

Les services de sécurité de Tipasa ont élaboré un plan serré pour assurer la couverture sécuritaire durant l'Aïd El Fitr. Dans le cadre de la mise en oeuvre d'un plan pour assurer la sécurité et la quiétude au sein de la population, la Sûreté de wilaya de Tipasa a dressé un plan de sécurité exceptionnel pour fournir une couverture de sécurité pendant les deux jours de l'Aïd Al-Fitr, en jonction avec les nouvelles mesures établies par les autorités supérieures pour limiter la propagation du Covid-19 parmi les citoyens, en mobilisant plus de 1.500 policiers de divers rangs pour renforcer la présence sur le terrain, mettre les formations de sécurité dans les principaux lieux et axes situés dans la juridiction de la sécurité nationale, doubler les points de contrôle et d'inspection, intensifier les patrouilles à pied et à cheval et renforcer les patrouilles et les points de contrôle avec des forces supplémentaires. Les services de sécurité appellent également les citoyens à se conformer aux instructions des autorités supérieures, qui sont nécessaires pour respecter les mesures préventives spécifiques aux conditions sanitaires actuelles. L'intérêt de la sécurité publique vise à appliquer strictement les mesures de quarantaine à domicile et mettre les numéros verts 1548-1848 à la disposition des citoyens pour le signalement et la communication 24h/24

Mohamed El Ouahed

Le tourisme tunisien a besoin d'un appui de 500 millions de DT pour redémarrer

## Mesures spécifiques pour faciliter l'entrée des Algériens en Tunisie

**Des mesures spécifiques ont été prises en compte pour uniquement faciliter l'entrée des touristes algériens sur le sol tunisien, après cette ravageuse pandémie mondiale afin de faire redémarrer le secteur touristique en Tunisie.**

«Le gouvernement tunisien va œuvrer, après la crise du coronavirus, à faciliter davantage l'entrée des Algériens en Tunisie, tout en mobilisant tous les moyens nécessaires de prévention et de suivi sanitaire», a déclaré le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Ali Toumi, dernièrement lors d'une entrevue avec l'ambassadeur de l'Algérie à Tunis, Azouz Baâlal.

Le ministre a ajouté que «la Tunisie va redoubler d'efforts également pour améliorer les conditions au niveau des différents postes frontaliers, dans le dessein de faciliter les procédures d'entrée des Algériens sur notre territoire».

Le département du tourisme a souligné que le marché algérien est l'un des marchés stratégiques pour le tourisme tunisien.

Parallèlement, l'ambassadeur d'Algérie à Tunis, a fait état, pour sa part, de la volonté de son pays de lancer de nouveaux projets et programmes conjoints dans le domaine du tourisme.

Durant la précédente saison touristique, la Tunisie a accueilli, environ 3 millions de touristes algériens, sur un total de 9 millions de touristes de diverses nationalités. A cet effet, l'on informe que des mesures de soutien au secteur du tourisme seront annoncées au cours de la semaine prochaine, a indiqué samedi, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Ali Toumi, laissant entendre que le secteur du tourisme, toutes activités confondues, a aujourd'hui besoin d'un appui financier de 500 millions de dinars. S'exprimant lors d'une conférence organisée à l'initiative du Centre



La Tunisie se prépare à relancer son secteur touristique.

(Photo : D.R)

des études méditerranéennes et internationales (CEMI), relevant de l'École politique de Tunis, sur le thème «Tourisme et artisanat face à la crise», le ministre a précisé que la relance de l'activité touristique est en grande partie tributaire des résultats du déconfinement ciblé. Selon des indicateurs économiques, les pertes du secteur seraient à hauteur de 6 milliards de dinars, malgré que les recettes enregistrées durant la saison écoulée (2019) ont dépassé les 9 milliards de dinars (égales à celles de

2010). Le nombre de nuitées passées en 2019 s'est élevé à environ 30 millions nuitées contre 35 millions nuitées en 2010. Le nombre de touristes qui ont visité la Tunisie en 2019, était de l'ordre de 9,4 millions de touristes. Le président du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, a annoncé que le bureau exécutif du parti est devenu un bureau de gestion des affaires courantes, selon Mohamed Khalil Baroumi, membre du bureau exécutif et responsable du bureau d'information. Dans une

déclaration à l'agence TAP, Baroumi a expliqué que cette annonce fait suite à la réunion du bureau exécutif, signalant que Ghannouchi est en train d'examiner la composition du prochain bureau qui sera soumise au conseil de la choura, selon les procédures du règlement intérieur du parti. Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du travail de ce bureau et l'interaction avec la conjoncture actuelle, a affirmé cette source.

Okfi Faouzi

## Plus de 660.000 déplacés depuis l'appel de l'ONU à un cessez-le-feu mondial

Les conflits armés ont déplacé plus de 660.000 personnes dans le monde depuis l'appel, fin mars, de l'ONU à un cessez-le-feu général face à la crise du coronavirus, selon un rapport du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) publié vendredi. Le 23 mars, alors que la pandémie flambait déjà dans le monde, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres avait lancé un appel à un «cessez-le-feu immédiat, partout dans le monde», afin de préserver les civils les plus vulnérables dans les pays en conflit. Entre cette date et le 15 mai, au moins 661.000 personnes ont dû fuir leurs foyers dans 19 pays touchés par des violences armées, selon le rapport du NRC, qui rappelle que les déplacés, vivant dans des conditions sanitaires déplorables, sont encore plus exposés au Covid-19. La République démocratique du Congo (RDC) est le pays le plus touché: les affrontements entre groupes armés et forces gouvernementales ont forcé à fuir 482.000 personnes sur la période

étudiée, selon le rapport. Cet immense pays, ravagé par de multiples conflits et des crises sanitaires à répétition depuis des décennies, comptait déjà en 2019 près de 1,7 million de déplacés, rappelle l'ONG. Rien qu'en avril, plus de 260.000 personnes ont fui les attaques de groupes armés et les opérations militaires dans la province de l'Ituri (nord-est), selon le rapport. Même dans les pays où les parties belligères ont exprimé leur soutien à un appel au cessez-le-feu, les combats n'ont pas cessé, souligne le rapport, citant notamment le Yémen, en guerre depuis 2014 et en proie à la pire crise humanitaire dans le monde, selon l'ONU. La région du lac Tchad a également connu une vague de déplacements de population, le Tchad et le Niger étant les plus touchés. L'Afghanistan, la République centrafricaine, la Syrie, la Somalie et la Birmanie ont tous vu plus de 10.000 personnes déplacées au cours de la même période.

R.I

Territoires non autonomes

## L'Eucoco rappelle le droit des peuples à l'autodétermination

La semaine de solidarité avec les peuples des Territoires non autonomes proclamée par l'Assemblée générale de l'ONU entre le 25 et le 31 mai, doit être l'occasion de rappeler aux Etats membres et à l'opinion internationale que de trop nombreux peuples sont encore privés de leur droit fondamental et imprescriptible à l'autodétermination, a-t-on indiqué dimanche auprès de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco). En Afrique, la dernière colonie, le Sahara Occidental a été privée de ce droit par l'Espagne et se trouve aujourd'hui occupé militairement par le Maroc depuis plus de 45 ans, a rappelé le président l'Eucoco, Pierre Galand dans un message, à cette occasion. «Voici déjà 30 ans que le Conseil de sécurité a mis en place la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso).

Ce processus référendaire qui avait reçu l'accord du Maroc et du Front Polisario en 1989, devait être réalisé dans un délais de deux ans», a souligné M. Galand dans le même message. Toutefois, le référendum est encore toujours bloqué suite aux «manœuvres dilatoires opposées par le

Maroc, puissance occupante en droit internationale. Ce gouvernement viole l'ensemble de ses obligations tant à l'égard des populations dans les territoires occupés que des prisonniers et organise le pillage des ressources naturelles du pays avec la complicité ou la complaisance de nombreux états et entreprises de l'Union Européenne», s'est-il indigné. «En cette période de de grande insécurité des suites de la pandémie du Covid-19, nous appelons le secrétaire général des Nations unies à agir d'urgence pour le respect des droits du peuple sahraoui à son autodétermination en proposant à l'Assemblée générale de l'ONU la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Etat membre de l'Union africaine». M. Galand a également appelé dans son message, en cette semaine en faveur des peuples dit «non autonome» à «la réactivation du multilatéralisme en vue de rendre sa pleine capacité aux Nations unies et de mettre fin à la grande souffrance pour les citoyens, en particulier les femmes et les enfants première victime des situations de non droit dans le monde».

R.I



Semaine de solidarité à l'ONU avec le peuple sahraoui. (Photo : D.R)

Palestine

## Les cas confirmés de Covid-19 en hausse dans la bande de Ghaza

Une vague de retour de résidents dans la bande de Ghaza a plus que doublé le chiffre de personnes contaminées faisant craindre une flambée plus importante dans cette enclave palestinienne sous blocus israélien. Après avoir enregistré moins de 20 cas pendant des mois, ses frontières avec l'Egypte et Israël étant fermées pour éviter la propagation du virus, ces derniers jours, la situation a changé. Environ 1.500 Palestiniens pris au piège en Egypte au cours des deux derniers mois ont été autorisés à rentrer cette

semaine via le point de passage de Rafah, ainsi qu'un nombre plus restreint de personnes venant d'Israël. Bien que placées en quarantaine dès leur arrivée, 35 nouveaux cas ont été signalés dont 25 ce jeudi, ont annoncé les autorités, portant le chiffre total à 55 personnes contaminées depuis le début de la pandémie. Un responsable du ministère de la Santé à Ghaza Youssef Aboul Rich, a affirmé que toutes les personnes revenues à Ghaza avaient été mises en quarantaine.

R.I

# enquête

Le ministère de la Santé reconnaît la saleté de nos villes

## Nouvelle invasion de moustiques tigres dans les villes de l'Est

**Selon une note envoyée aux hôpitaux de plusieurs wilayas, le ministère de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière a mis en garde contre une éventuelle invasion des moustiques tigres durant les prochains jours. Abderrahmane Benbouzid a tiré la sonnette d'alarme sur les villes de Annaba, El-Tarf et Skikda, qui pourraient faire face à une invasion de moustiques tigres tout prochainement.**

**C**ertainement, la wilaya d'Annaba manque de moyens humains et matériels pour faire face à cette nouvelle attaque de moustiques. Après l'alerte rouge au paludisme déclenchée à travers toute cette wilaya, il y a plusieurs mois, voilà que c'est les moustiques tigres qui gagnent du terrain en s'attaquant à de nombreux foyers à Annaba.

Ces moustiques, vecteurs de plusieurs infections et maladies mortelles. Il faut signaler que des dizaines et dizaines de personnes ont été piqués par cet insecte au chef-lieu de la wilaya. Afin de maîtriser la grande intrusion qui venait juste de s'installer dans la wilaya d'Annaba, les services de santé et de la sécurité de la ville ont déclenché, en cet été, un code rouge en détachant plusieurs médecins pour vacciner plusieurs centaines de migrants subsahariens porteurs de maladies. Une alerte rouge au paludisme avait été annoncée à travers le chef-lieu de la wilaya en question dans laquelle trois enfants d'origine subsaharienne ont trouvé la mort et un adulte se trouve en quarantaine au niveau du service d'infectiologie à l'hôpital Dorban à Annaba, a-t-on appris de source médicale. Ces personnes ont été atteintes du paludisme, la malaria appelée sous un autre nom, une maladie infectieuse mortelle due à une certaine piqûre de moustiques. C'est, en effet, après l'évacuation de deux bébés morts aux urgences de l'hôpital pédiatrique Sainte Thérèse que l'alerte fut donnée. Les services de sécurité ont rapidement entamé une opération des rafles des migrants installés dans la ville, évalués à un



nombre de 352 hommes, femmes et enfants avant de procéder à leur regroupement au siège de l'ex-SNLB pour les vacciner. Le parasite du paludisme est transmis surtout la nuit par des moustiques contaminés tuant des enfants en bas âge et des femmes enceintes, indique-t-on.

### **Invasion de moustiques et des rats dans de nombreuses cités**

Par manque de propreté et surtout de désherbage dans plusieurs cités de la wilaya de Annaba, particulièrement ceux de la plaine Ouest, Oued Forcha, Cité El Rym, Pont Blanc, La colonne, Chaiba, Sidi Amar et Oued Edheb sont quotidiennement ciblées par l'invasion des moustiques qui n'épargnent aucune maison et régnant en maître des lieux, a-t-on relevé. Selon les constatations faites dans ces quartiers de la ville, les habitants souffrent de ce mal la nuit à cause de ces bestioles et n'arrivent jamais à dormir tranquillement, malgré, souligne-t-on, l'usage des appareils conçus pour les pastilles antimoustiques ou autres moyens. Effectivement, l'envahissement des moustiques quasi permanente est devenue un sujet et un fait pour de nombreux citoyens de la wilaya en cette période chaude.

Or, le phénomène a notamment pris une proportion alarmante que ce soit dans la journée ou dans la nuit, la population annabie est sauvagement attaquée par de nombreux moustiques avides de sang qui rendent les demeures réellement invivables. Les résidents ne savent plus quoi faire pour endiguer cette impressionnante invasion. Ces voraces bestioles ne reculent devant rien, ni les diffuseurs de pastilles, ni les ventilateurs n'arrêtent l'attaque incessante de ces incestes ayant pour origine les immondices jonchant un peu partout

aux alentours des habitations et les herbes folles qui entourent les immeubles. Les témoignages fusent lorsqu'on aborde le sujet. Les nuits, dans ce prolongement urbain de Annaba, sont synonymes d'enfer où les moustiques font leur apparition en force à l'intérieur des résidences.

A ce sujet, il faut savoir que ces insectes se développent préférentiellement dans les petits points d'eau, fosses septiques, pneus, bassins et le moustique le plus répandu en milieu urbain est le genre *Culex pipiens*. Pendant l'hiver, seules les adultes femelles survivent en état de dormance ; elles s'abritent dans les caves et lorsque la température atmosphérique s'élève de 10° à 20°, l'état de dormance est levé et la femelle pique un hôte à sang chaud notamment l'homme en particulier. Ces insectes transmettent des maladies graves le plus souvent sous forme d'épidémie « paludisme, fièvre jaune, dengue etc. ».

Les opérations de démoustication inopérante et rare procédée par les services de l'Environnement communal d'Annaba s'avèrent inefficaces et sans résultat puisque le désherbage demeure jusqu'à aujourd'hui inexistant dans tous les quartiers de la ville malgré l'existence d'un budget annuel consacré dans ce sens. Les citoyens se posent la question sur la vraie destination de ces sommes d'argent de l'Etat.

Enfin, il faut dire que l'achat d'insecticides, de moustiquaires ou de pastilles anti-moustiques est devenu un besoin urgent pour pas mal de citoyens à revenus moyens, indiquent de nombreux gens. Les nombreuses caves d'anciens immeubles qui n'avaient pas été nettoyées depuis des années, sont devenues l'abri des rats étant des rongeurs de nature méfiante très difficiles à piéger par

l'homme ; ces rats qui sont incapables de vomir et les souris transmettent des maladies en souillant la nourriture de leur urine ou de leur déjection, note-t-on.

### **On craint les scorpions mais les piqûres de tous les insectes peuvent tuer**

Certes, nous craignons toujours les scorpions alors que les piqûres de nombreux insectes peuvent tuer, les moustiques, les abeilles, les guêpes, les tiques et autres insectes sont dangereuses et nocives où une seule piqûre comporte des substances nuisibles pour l'homme pouvant ainsi nuire à sa santé et même provoquer la mort. Selon certains médecins, une simple piqûre d'insecte peut entraîner des maladies graves et les piqûres des tiques peuvent causer des complications, ces insectes sont des acariens parasites qui s'accrochent à la peau des animaux ou des humains pour se nourrir de leur sang. Elles sont présentes dans les zones humides ou boisées, ses piqûres lui permettent de transmettre des bactéries autrement dit maladies à transmission vectorielle comme nous citons le paludisme, la maladie de lyme, la dengue, la fièvre jaune qui ont fait des millions de victimes dans le monde. La maladie de lyme causée par les piqûres des tiques provoque des symptômes articulaires, cardiaques ou neurologiques, a-t-on relevé. Les piqûres de certains insectes comme les abeilles ou les guêpes, entraînent une réaction allergique chez les victimes, se caractérisant par une sensation de malaise, des frissons, des sueurs ou crise d'asthme. Les piqûres d'insectes causent des rougeurs et des irritations dans la partie piquée, souligne-t-on.

**Oki Faouzi**

## Mots fléchés

CHERCHEUR D'OR SIROP		SUR LA CROIX CHAUFFES DANS LES RETS DU SUD		ELI BIBACOPAL VILLE DES JO DE 1999		OPPRE LES AGE DE CAJOU CHAMOS		ADVERBE
ACÉPTE VIN DE BORDEAUX								
2. À NOIRE TROISIÈME PERSONNE			VENTILAS HAUT POISSON					COUP DE CHARRUE
		PÉRIODE PATRIMOINE GÉNÉTIQUE		© PAS SUBVERSIVE				
À BASE DE LAIT MÉDECINE DES PETITS						PARTICULE PRE DE LA PIÈCE		
TITRE COMON CTION				PALMPEDE				CROCHET
		PRESTIGER EXISTIT						
RÉSUMÉ	RAPPORT EN MATHS NOMINÉ ART			NEGATION DIGATONNE			2. À NOIRE	
NOTE			COCHERIE					

## Mots croisés

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

### Horizontalement

- Flexibles.
- Réputation, Graisse.
- Placard, Espace de discussion.
- Serrage, Métal précieux.
- C'est-à-dire, Rivière alsacienne, Couleur de robe.
- Analogie.
- Grivoise, Compagnon.
- Femme de grande habileté, Bêtes de trait.
- Plante sacrée des druides, Maigre.
- Il tremble sous la feuille, Alerte.

### Verticalement

- Col savoyard ( des), Pièce de charrue.
- Détournées, Claf musical.
- Etoilé dans Fouzo, Organisation criminelle.
- Réalisable.
- Thulium, Entre plates-bandes.
- Prénom féminin, Symbole du chlore.
- Métalloïde trivalent, Peut exprimer l'inquiétude.
- Dépôt, Unies.
- Submersion de région côtière.
- Mesure de volume, Orateur grec.

## Mot mystère

- |            |             |            |
|------------|-------------|------------|
| AIRELLE    | DUVET       | RAMBOUR    |
| ANGLAISE   | EPICARPE    | RECOLTE    |
| AOUTE      | EQUEUTER    | REVERCHON  |
| ARBOUSE    | FAINE       | SAPOTILLE  |
| AUBERGINE  | FEVE        | SIROP      |
| AVELINE    | FLEUR       | TENDRE     |
| BOGUE      | FRUITE      | TRANCHE    |
| BROU       | GRENADE     | USUFRUIT   |
| CAROUBE    | INDEHISCENT | VENDANGEUR |
| CARPELLE   | INDUVIE     | VERAISON   |
| CENELLE    | JUTEUX      | VERT       |
| CERNEAU    | MAIS        | ZESTER     |
| CHATAIGNE  | MARASQUIN   |            |
| CITROUILLE | PAVIE       |            |
| COCO       | PEPIN       |            |
| COEUR      | PINOT       |            |
| COULURE    | PRECOCE     |            |
| CUPULE     | QUETSCHÉ    |            |
| DESSERT    | RAFLE       |            |

T	O	N	I	P	E	Z	E	S	T	E	R	E	V	E	F
R	E	O	T	P	T	M	A	R	A	S	Q	U	I	N	E
E	L	S	R	C	I	N	D	U	V	I	E	M	A	I	S
V	L	I	E	E	U	E	F	R	E	A	T	I	T	G	I
E	E	A	S	L	R	P	H	A	L	L	E	N	R	R	
N	P	R	S	L	F	A	U	C	I	G	O	N	E	E	O
D	R	E	E	I	U	E	M	L	N	N	C	G	C	B	P
A	A	V	D	T	S	C	B	B	E	A	E	I	S	U	A
N	C	E	P	O	U	E	S	U	O	B	R	A	I	A	V
G	I	R	R	P	C	E	B	R	O	U	I	T	H	E	I
E	P	C	E	A	A	O	U	G	X	R	R	A	E	N	E
U	E	H	C	S	T	E	U	Q	E	U	A	H	D	R	D
R	P	O	O	O	O	E	L	L	E	N	E	C	N	E	U
R	I	N	C	C	E	L	L	I	U	O	R	T	I	C	V
P	N	O	E	R	U	E	L	F	A	R	A	O	U	T	E
E	C	T	E	N	D	R	E	D	A	N	E	R	G	J	T

## Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Aucun bonheur n'est possible dans l'ignorance, la certitude seule fait la vie.....»

Est-ce le mot :

A : Unique ? B : Différente ? C : Calme ?

(Proverbe Emile Zola)

## Solutions du numéro 577

### Mots fléchés

C	Q	P	H	S	C					
M	O	C	H	A	R	A	B	I	E	H
L	C	I	N	T	R	E	T	T	E	
F	O	L	I	E	S	T	T	C	M	
M	I	T	E	C	H	Q	U	E	E	
A	B	B	A	Y	E	C	N	U	T	
A	B	N	O	E	X	A	M	O		
A	G	E	D	A	M	K	I	E	V	
E	T	R	A	N	G	L	E	R		
E	S	T	E	C	L	U	N	Y	B	
I	D	A	H	O	V	E	T	I		
P	I	S	E	E	U	R	A	S	I	E
E	T	N	A	T	A	N	B	H		
A	N	E	T	C	I	S	E	L	E	R
A	S	S	I	E	S	I	E			

### Mots croisés

**HORIZONTALEMENT :**  
 1. BONZESSES, PRUDE 2. ECOURTE ABETIN 3. PENTREDEANS, ED. 4. NAC, EVA-  
 NESCENTE, V. INHERENT, BAQUET, VI. OSAR, NAUPLUS, VII. LOISIBLE, UE,  
 VIII. IVASE, SEDUNOST, IX. ENVRER, SENSE, X. DITO, ASER, PSI, XI. EN, NID, NIE,  
 SPA, XII. SANBONTESTE, EL, XIII. TR, OTE, UTERINE, XIV. IDONE, SSE, ARON, XV. NE  
 DÉFINIEMENT.

**VERTICALEMENT :**  
 1. BERNOUJE, DESTIN 2. OCEANS VEINARDE 3. NONCHLANT, NIO, 4. ZUT, EPOSIONS  
 5. 5. ERRE, EV, ICONE, 6. STEVENS, RADOTER, 7. SEDANAISES, NE, 8. ENTUBERENT,  
 9. 9. SAGE, PLO, REUSE, 10. MASLOUS, ESTER, 11. PINCAL, NEPELE, 12. RESQUIONS  
 ERAM, 13. UT, MUS,ISIS, IRE, 14. DIETE, USE, PENON, 15. ENDETTEE, TALENT.

### Le mot manquant

«La passion s'accroît en raison des obstacles qu'on lui oppose.»

(Proverbe William Shakespeare)

### Mot mystère

ELECTRIIFIER

## Ne m'en voulez pas, le rêve est gratuit



Par Kamel Bouchama (auteur)

Un autre jeune se lève et, d'une voix fluette, déplore lui aussi la situation difficile. Il parle longuement, comme ceux qui l'ont précédé, des effets et des conséquences sur l'avenir si on ne change pas notre mode de vie par des comportements de «civilisés». Et, résolu, il propose que l'on crée notre union, que l'on ranime notre compréhension, que l'on aille vers des discours mobilisateurs, en un mot vers du palpable, vers le manifestement positif.

- Les politiques lancent beaucoup de propositions redondantes – il y a même une overdose de textes et de programmes – alors que tout le système est ébranlé. Il y a même des responsables, par trop méprisants, qui font des déclarations absurdes, débiles, choquantes, qui leur valent un lynchage des médias et de l'opinion. Personne ne les croit. En fait, personne ne croit ce qui se dit, car personne ne croit notre pouvoir et ceux qui l'incarnent. Une crise de confiance qui accentue les frustrations qui elles-mêmes sont le produit de la culture du mensonge et de la dissimulation. C'est pour cela que je dis qu'avec la compréhension et l'union, nous pourrions trouver la bonne voie et le meilleur moyen pour redevenir nous-mêmes, ces Algériens d'avant, simples, honnêtes, travailleurs, aimant profondément ce que nous faisons..., pour le bien de tous. N'est-ce pas la seule solution qui nous reste pour sauver notre pays des drames qu'il vit quotidiennement ? N'est-ce pas la meilleure solution pour redonner le sourire aux petits enfants, ces innocents qui, à cet âge-là, ont perdu le goût de la vie ?

Ensuite, il s'adresse à l'artiste, tout particulièrement, comme s'il lui demande d'évoquer, devant l'assistance, les moments heureux où il vivait sa pleine innocence, avec les jeunes de son époque. Il veut l'entendre décrire sa joie et son bonheur avec un sentiment plus que nostalgique...

- Je veux, à tout prix, vous entendre dire, qu'avant, la vie était simple, belle, prometteuse... Je veux faire cette comparaison pour me situer dans mon temps et dans mon espace où je ne rencontre que des obstacles, des malheurs et des déceptions, et où les termes : sous-développement, chômage, corruption, régionalisme, et grands besoins, reviennent constamment dans les discours. Je veux m'entendre dire, par exemple, en parlant d'hier, que les jeunes de la génération qui a précédé celle-ci, la mienne, étaient plus



Préambule

**Peut-on dire que ce que j'écris dans ce texte est une véritable pièce de théâtre, classique, selon les normes requises dans ce genre de littérature ? Le lecteur sera seul juge. En tout cas, si elle n'en est pas une, j'aurai le mérite d'avoir essayé. Mon intention est de présenter quelque chose qui se tient, sur le plan du contenu, c'est-à-dire du message que je veux transmettre. Mon autre intention est de présenter quelque chose qui arrive à ce même lecteur dans un style accessible, facile à parcourir, afin qu'il ne puisse s'embarrasser de trop d'élocutions pour lesquelles il lui faudrait trimpler une encyclopédie de langue et de grammaire, pour en comprendre le sens et la dimension de cette tragédie qui se joue, hélas, sous nos yeux. Ce serait, de ma part, une marque d'égoïsme et une manifestation de pédanterie, que je ne devrais jamais afficher, eu égard à ce que je souhaite léguer à la jeunesse, surtout.**

heureux, peut-être plus...chanceux. Je veux m'entendre dire que ceux-là abhorraient la laideur, mais cultivaient le goût de la beauté. Je veux écouter le récit de ces jeunes quand, les jours de repos, ils se préparaient à aller au cinéma, avec leurs petites amies. Oui, je veux tout savoir de mes aînés qui ont eu ce privilège de connaître la vie, ses meilleurs moments, ses passions, ses réussites, ses ferveurs et ses amours. Je veux tout savoir de cette époque où ils ajoutaient du vert à leur printemps, du parfum à leur automne et du pourpre à leurs jeunes lèvres.

Là, l'artiste, avec une pointe de mélancolie, répond au désir du jeune. Il se fait l'écho d'un bon rédacteur, qui écrivait de belles phrases pensant à hier, quand il était jeune et quand il rêvait, comme tous les jeunes de son âge, de tant de belles choses qui agrémentaient son quotidien. D'un geste sûr, il tire de sa poche un morceau de papier qu'il a dû découper à la hâte, le déplie machinalement et, mettant l'intonation exigée dans ce genre de récit, lit à haute voix ces moments de plaisir quand l'innocence le faisait voyager dans les beaux décors de mirages féeriques :

- «Ce moment important, entouré d'une magie particulière, fait de joie et d'enchantement, nous tenait en haleine pendant toute la semaine où nous comptions les heures et les jours qui nous séparaient de l'instant magique où nous mettrons les pieds sur la moquette de la salle obscure. Quant les lumières s'éteignaient, après l'entracte, succédant au hors-d'œuvre délicieux des aventures de Tom et Jerry, nous avions l'impression de quitter le monde qui nous entourait pour pénétrer celui du mystère et de la féerie. Nous entrions dans le royaume de la légende, là où volent les tapis et ricanent les chevaux indomptés dans les canyons sauvages, là où les couleurs et les lumières des citadelles somptueuses et des jardins enchantés réinventaient sur un bout de pellicule les grands rêves de l'adolescence, là

où nos rêves intrépides et vaillants bâtissaient des aventures bigarrées qui allaient peupler nos tristes nuits d'internes pour les vêtir des majuscules du plaisir...».

L'homme sage l'interrompt et s'exprime. Le groupe de jeunes répète derrière lui : - Il faut que ça change.... Il faut que ça change... Il faut une révolution dans notre pays... Il faut retourner au concret et ne pas se gargariser de complaisance et d'obligance... Il faut s'attacher au vrai, quant au reste, il est sans agrément !

Le même jeune reprend la parole et, d'une voix convaincante, s'adresse à l'assistance : - Le changement est nécessaire, voire indispensable, si l'on veut retrouver nos marques et nos couleurs et nous adapter aux exigences des temps modernes. Les jeunes n'ont pas les mêmes réflexes que vous avez eus et vécus dans ce système rendu obsolète et inopérant par des pratiques surannées et par trop démagogiques... Les jeunes d'aujourd'hui ne connaissent pas la langue de bois et n'ont pas cette crainte – que vous aviez hélas – et qui vous enlevait le peu de courage qui vous restait depuis ces années de gloire où vous étiez véritablement des héros face à un colonialisme féroce.

En effet, les jeunes d'aujourd'hui, n'ont pas cette crainte qui ne vous permettait pas de vous exprimer naturellement, comme les gens d'ailleurs, dans d'autres pays, ces gens qui ont réglé depuis longtemps leur problème de gouvernance et plus particulièrement celui de la liberté d'expression. Les jeunes, aujourd'hui, racontent le système qu'ils vivent avec autant de franchise que de dérision, parce qu'ils n'ont pas peur et parce qu'ils ne comprennent pas pourquoi l'on s'obstine à dire que tout va pour le mieux alors que tout nécessite de grandes corrections, de grands changements... Oui, ils le racontent avec dérision, se moquant royalement des adultes que sont leurs parents et les responsables, parce qu'ils sont «câblés» ailleurs et constatent quotidienne-

ment, à travers les médias, autrement plus consistants et mieux élaborés, des scènes où se déploie cette différence dans le discours, dans la vie de tous les jours, dans l'application de la justice, dans le choix des hommes à des postes de responsabilité, dans la gestion des affaires publiques. Ils comparent entre ces systèmes conséquents, ordonnés et harmonieux et le nôtre, inconséquent, désordonné et, de plus..., inconsideré par le peuple qui subit, sceptiquement et douloureusement, une vie sans saveur.

A un moment donné, ce même jeune fait comme l'artiste. Il sort de sa poche un autre bout de papier et, en un réquisitoire implacable, clame à tue-tête, ses impressions contre ce qu'on appelle communément un «Chef». On dirait qu'il avait tout préparé à l'avance. En tout cas ce papier, reflète très bien cette réalité amère que nous vivons au quotidien. Il le lit avec emphase :

- Dans un système donné par exemple, un peu trop controversé, comme le nôtre : «il y a lui et il y a le peuple. Le problème est donc qu'il n'arrive pas à accéder au peuple sans se retrouver face à la population. A chaque fois qu'il se déplace, le même univers se déplace autour de lui comme un camp de cinéma. Là où il met les pieds, l'avion ou le micro, il a droit à un wali, une petite fillette avec une gerbe de fleurs, les mêmes élus avec les mêmes visages photocopiés, les mêmes représentants de la représentation collective, les mêmes banderoles d'antan, la même zorna impayée et les mêmes acclamations diffusées en boucle autour de lui.

A force, l'Algérie est une même wilaya dupliquée en 48 exemplaires qui se déplace autour du même bonhomme à chaque déplacement du bonhomme dans le pays.

●●●

Le bonhomme élève alors le ton lors des discours et essaye de parler plus fort pour atteindre les oreilles du peuple au-delà des illustrations qui illustrent le peuple en son absence. Peine perdue car justement le peuple n'est ni dans la salle, ni près de la salle, ni à l'extérieur de la salle, ni dans les rues du bain de foule à foule conditionnée. Le peuple n'est jamais à portée de voix comme il est à portée de la matraque, les jours de contacts physiques entre l'État et son peuple d'exercice. Alors le bonhomme reprend son avion, ses gardes du corps, ses conseillers, ses protocoles et va encore plus loin à la recherche de son peuple derrière sa propre popularité peuplée de représentants du peuple...

Si je donne lecture de ce papier, et je suis entièrement d'accord avec son rédacteur, c'est parce que je sais que les jeunes attendent du changement... Ils ne sont plus convaincus de la pertinence de notre système – si au moins, il l'a été un jour –, ils ne croient plus en rien, même si on leur présente les meilleures conditions qui leur permettent d'évoluer. Un problème de crédibilité et de confiance. Et les adultes sont responsables, dans cette spirale infernale d'atermoiements, de mensonges et de cupidité, de retards, de remises en cause et de renvois des échéances à plus tard. En effet, ils sont responsables de par le manque de consistance et souvent de sérieux qu'ils n'ont pu présenter devant des situations, somme toutes naturelles.

Nos responsables ne sont plus ce qu'ils étaient avant. D'abord, ceux d'aujourd'hui, par rapport à ceux d'hier, sont recrutés dans le moule des «petits» et quelquefois des «larbins». Ensuite, ils ne font rien pour se faire aimer de la part des jeunes à cause de leurs comportements et de leurs pratiques qui sont loin d'être des modèles de références. Les jeunes gens, comme disait Henry de Montherlant, n'ont pas besoin de maîtres à penser, mais de maîtres à se conduire. Là, dans cet acte qui se joue uniquement avec les jeunes et où se déploie la contestation, les autres..., les bouseux et les mafieux assistent, éberlués, médusés et comme surpris par la force de cette jeune génération qui a le verbe clair et qui a l'audace pour le développer. Quelqu'un parmi ceux-là, trouve soudainement un brin de courage pour intervenir. Il voulait se mettre du côté des jeunes qui, pendant un bon moment, ont démontré leur talent devant une assistance qui n'espérait jamais assister à un tel procès. Il va directement vers celui où tous les jeux machiavéliques s'exécutent en son nom. Il pointe ce doigt accusateur vers l'État, le souffredouleur de tout le monde.

- Que fait l'État, dans des situations pareilles, dit-il avec l'assurance de cet homme gavé et insolent ? N'est-ce pas lui le responsable de tous nos malheurs ? N'est-ce pas lui qui nous a habitué à ne pas travailler, en nous habitant de «social» et d'«attention» et de «sollicitude» complaisante et démagogique ? L'artiste ne s'embarrassant d'aucun complexe, regarde fixement l'intervenant, même tristement, et, dans une mécanique d'acteur éprouvé, lui assène des propos qu'il ne pensait jamais entendre. Remarquez l'artiste a été, depuis le début de ce rêve, quelque peu allergique à ceux qui pointent le doigt accusateur sur l'État. Il a raison, puisque l'État est la grande institution qui subit, elle aussi, le diktat de ces hommes fourbes, incompetents et souvent indécents qui sont appelés par euphémisme politico-administratif «Dirigeants ou Responsables».

- Eh bien, l'État a bon dos, mon cher. Il accepte tout au nom des nervis qui le martyrisent. Mais malgré cela, cet État, comme le proclamait un grand chef, avant de vous demander quoi que ce soit dans le cadre de vos devoirs envers le pays, «vous assure

que sa priorité est orientée vers l'option de la réalisation de la paix civile et la réconciliation nationale en tant que base fondamentale de l'édification d'une société stable, réconciliée avec elle-même».

En lui lançant ces propos, l'artiste voulait en découdre avec les critiques et les analyses des actes précédents. Il voulait en finir une fois pour toute et plonger les spectateurs, surtout les jeunes, dans une ambiance d'espoir et de confiance en un avenir qui ne sera que radieux, prospère et tout en constance et dévouement. De toute façon, la pièce doit prendre fin, le rêve aussi. Et il serait incomplet – le rêve, bien sûr – s'il se termine sur une note pessimiste. D'ailleurs sans cela, qui parmi nous, même s'il n'est pas dans un rêve, ne souhaite voir constamment ses projets se terminer dans l'aisance et la bonne réussite ? Mais ce rêve est un peu particulier. Il charrie tout, du bon et du mauvais, pour arriver enfin à nous éclairer sur ce que nous sommes et ce que nous devons être. C'est alors qu'avant tout cela, il est indispensable d'arrêter certaines critiques malintentionnées de gens venimeux qui trouvent constamment du plaisir pour « enfoncer » le clou et porter préjudice au pays. Et l'artiste continue :

- Il faut revenir un peu à l'évidence, pour dire clairement que l'État a beaucoup fait pour vous, pour ce pays qui ne trouve pas aujourd'hui beaucoup d'avocats pour le défendre. En un mot, il faut être convaincu que notre État a été l'un des rares, dans la région et même au-delà, qui s'est le plus sacrifié pour la prospérité de son peuple, pour son évolution et son émancipation. « L'âge d'or » de notre pays n'est pas une vue de l'esprit, mais une réalité qui a produit ses effets sur le terrain. Nous n'en voulons pour preuves que des millions d'élèves bénéficiant de l'instruction dans des milliers d'établissements scolaires ainsi que de nombreuses et gigantesques réalisations démontrant toute la sollicitude d'un pouvoir qui se voulait tout près de son peuple.

C'est vrai que nous avons fait le procès de quelques responsables, que nous avons critiqué des situations déplorables, que nous avons condamné des positions pénibles et regrettables, tout cela, dans un langage des plus acerbes ; mais nous n'avons, cependant, jamais montré cette haine contre notre pays et encore moins contre ses dirigeants. Le rêve exige de nous de dire la vérité et d'aller même au-delà de la vérité. Nous l'avons fait dans les limites de la correction et de la fidélité aux principes de Novembre. Continuons-le dans les mêmes dispositions et avec les mêmes sentiments...

Eh bien, les jeunes, l'État, c'est quoi ? C'est une multitude de structures, d'institutions et de programmes. Quant aux hommes qui le composent, ils sont ce que nous sommes, ils peuvent se tromper comme tous les autres hommes, disait le poète. Ainsi, malgré toutes les contraintes, cet État que nous critiquons et défendons, à la fois, parce qu'il nous appartient et parce que c'est à nous de rectifier sa gouvernance, est en train, disait un chef, et nous sommes obligés de le croire, «de nous créer les conditions de performance en matière de développement économique et social, d'améliorer les conditions de notre vie et de parachever les projets qu'il a entamés et qui ont certes réalisé un certain essor dont il est assurément fier». «Aussi, continuait-il, devons-nous être conscients que la bataille de l'avenir, l'entrée dans le marché mondial, la réalisation de la prospérité sociale et la protection de l'économie nationale, ne se réalisent qu'avec une mentalité nouvelle et des idées modernes, adaptées à l'ère d'aujourd'hui... L'enjeu est grand pour nous, notamment pour les jeunes à qui incombe la responsabilité de mener le pays à la stabilité.»

Là, un jeune, élégant, d'allure sportive, lève la main comme dans un sénat. Il demande la parole d'une voix solennelle, il ne la prend pas comme certains qui l'ont pratiquement ravie à l'artiste. Et il soumet à l'assistance, dans un langage simple, clair, quelques propositions qu'il pense utiles. C'est ainsi qu'il voit sa participation à ce spectacle, très particulier.

- J'ai suivi toutes les interventions, dit-il. Je les ai toutes appréciées pour ce qu'elles comportent comme richesses pour notre information. Ne dit-on pas que le théâtre est une grande école de formation des hommes ? Ainsi, mon intervention se situe dans ce cadre, précisément, dans le cadre d'une contribution à l'amélioration de notre situation économique, sociale et culturelle. Nous avons abordé des sujets brûlants de notre actualité, nous les avons passé en revue, nous les avons examinés, évalués, sans donner de solution. Est-ce possible de ne pas parler de remède lorsque nous connaissons notre maladie ? Ainsi, je me décide, puisque vous m'avez donné la parole, de faire quelques propositions dans les domaines qui nous tourmentent le plus. Tout cela, bien sûr, m'a été commandé par le fait que nous sommes une population jeune, riche de par ses potentialités, riche de par ses convictions et ses espoirs, riche enfin de par son passé, depuis les profondeurs de l'Histoire jusqu'à la glorieuse révolution de Novembre. Mon choix concernant cette tranche d'âges me renvoie à cette période où se négocie le passage de l'adolescence à l'âge adulte, des études et de l'apprentissage à la vie active, de la liberté de rêver à la confrontation avec le réel, autrement dit, la transition de tous les risques où tout se joue, tout se dessine et quasiment se décide.

Ma première préoccupation est le monde de la culture, un monde aussi important qu'indispensable. Un vaste monde, sans conteste, qui nécessite d'énormes sacrifices pour sa diversité et sa sensibilité. Il faut que les mots d'ordre des gens de la culture, considéré longtemps comme le maillon faible de la chaîne de développement du pays soient, comme prévu par les responsables de ce même secteur : restructurer l'identité nationale, réanimer et redynamiser l'action culturelle... Il faut que notre pays s'achemine légitimement vers une ère nouvelle marquée par des mutations sur différents plans où les notions telles que «développement durable» et «société du savoir et de la culture» prennent un sens particulier et déterminent les perspectives d'avenir. La culture est le garant de notre patrimoine et de notre mémoire. Il faut décider d'un programme salvateur pour ce secteur ! Il faut réactiver les chantiers à l'arrêt et les mener à terme, il faut redynamiser et parachever les programmes en cours, initier des actions nouvelles et développer des projets nouveaux afin de résorber les déséquilibres régionaux. Ce programme ne peut être appuyé que par la création d'édifices culturels, l'acquisition et le renouvellement des équipements, l'aménagement et la rénovation des infrastructures culturelles, l'étude de restauration et plans de protection des sites historiques et archéologiques, la création de musées pluridisciplinaires, de centres spécialisés dans la restauration du patrimoine et la photographie d'art ainsi que des théâtres de plein air. Tout un programme, vraiment ! Un programme qui permettrait au pays de changer radicalement en allant chercher sa transformation et son évolution dans les sphères de la modernisation et du progrès, par le travail assidu et concret, par l'engagement sans limite et par le sacrifice honnête et sincère. Pour cela, il faut des hommes, ceux qui répondent aux critères de probité et de compétence. Le pays n'a plus besoin de médiocres, de charlatans, de saltimbanques, de danseurs de foires et

de laudateurs invétérés qui ont contribué à sa dilapidation et à ternir son image de marque.

Dans ce riche programme, il serait indispensable de veiller à la justice, pas en tant qu'institution, qui est en train de se réformer elle aussi, mais en tant que théorie dans son approche de l'équité, de la rectitude, de la droiture, de la loyauté, de la confiance, de l'exactitude et du respect de l'être humain... Les jeunes, vous qui m'écoutez, vous avez tellement besoin de cette justice qui vous ouvrira les portes de l'égalité des chances et, tout simplement, les portes de la compétition noble et honnête. Il ne sera plus question de favoritisme, il ne sera plus question de «hogra», il ne sera plus question de choix biscornus qui alimentent les rancœurs et poussent à la démobilisation. Ainsi, demain, le meilleur critère de sélection pour nos cadres et nos élites ne sera pas le lieu de naissance, la responsabilité du papa et/ou son influence ou l'appartenance à un groupe de pression, mais leur savoir et leur apport à la dynamique de développement national. Demain, l'intellectuel, ne sera pas remplacé par un minable « chiffonnier », et encore moins, il ne sera pas «appelé à d'autres fonctions», c'est-à-dire chassé, par un sinistre «obligé», structuré dans le cercle des corvéables et malléables à merci. Demain, on ne criera pas, profondément déçus : de «Charybde en Sylla », lorsque les dirigeants nous annonceront des changements qu'ils considèrent «mûrement réfléchis». Demain, notre pays retrouvera ses couleurs et ses enfants, les authentiques, ceux qui se mobiliseront dans un climat de justice, la vraie, et se sacrifieront pour relever tous les défis, pas pour profiter des largesses du système et se créer des situations de rente, comme l'a fait une certaine progéniture de responsables qui a généré des scandales et souillé l'atmosphère. Demain, Dieu nous comptera parmi ses meilleurs élus parce qu'au moins nous aurons appliqué ce qu'il nous a prescrit. Demain, enfin, nous serons ces civilisés qui n'auront rien à envier aux autres, de par le monde, ces autres qui travaillent pour des intérêts communs, en tout cas qui vivent en producteurs, rentables et bénéficiaires, et soucieux de l'évolution et de la prospérité de leur pays. Pour ce qui est de la lutte contre la corruption, la délinquance, le banditisme et autres fléaux – une lutte qui doit marcher de pair avec le développement – je dois vous dire ce qu'a dit l'un des grands chefs dans son discours. J'ai trouvé qu'il avait raison. L'État, vous a-t-il affirmé, insiste pour que tout doit être tranché en s'appuyant sur la justice pour faire respecter la loi par tous et en toutes circonstances, qu'il s'agisse du crime, de la contrebande, de la corruption, qu'il s'agisse de la violence et de l'anarchie, ou qu'il s'agisse de la prise en otage des droits de citoyens par l'usage abusif de la revendication. L'enjeu est l'affirmation de la loi contre les pratiques mafieuses qui saignent l'économie nationale, contre les réseaux du crime qui déversent la drogue sur notre jeunesse et contre tous les maux sociaux et crimes qui agressent notre société et nos citoyens... L'État de droit se traduit, à la fois par du civisme cultivé par chacun et la revendication des droits mais aussi par la prise en charge des devoirs. «Ainsi, il faut consolider le front anticorruption dans notre pays. Ce front qui se traduit par la mise en place d'une loi, représente, à coup sûr, une étape décisive dans la mise à jour d'une législation en matière de lutte contre un délit qui a pris des proportions alarmantes dans le pays. Les dispositions répressives et dissuasives que contient cette loi indiquent que les législateurs qui l'ont rédigée ont tenu compte de la gravité de ce phénomène.

(A suivre)

K. B.

AARC

**SAMIR KACIMI ANIME  
DES ATELIERS D'ÉCRITURE  
VIRTUELS**



L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) lance des ateliers d'écriture virtuels, animé par le romancier Samir Kacimi, à l'adresse de jeunes auteurs porteurs de projets d'écriture, annonce l'agence sur sa page Facebook. Ces ateliers prévus au mois de juin sont ouverts à toute personne souhaitant acquérir des connaissances sur les techniques d'écriture dans le domaine de la littérature à travers des ateliers hebdomadaires animés par l'auteur de "Halabil". La participation à ces ateliers n'est soumise à aucune condition précise les organisateurs. Les participants doivent envoyer une présentation et un extrait littéraire de trois pages à l'adresse mail [kitabaarc@gmail.com](mailto:kitabaarc@gmail.com) avant le 6 juin. Romancier et traducteur, Samir Kacimi a publié son premier roman en 2008 "Tasrih Bi Dayaâ" (Déclaration de perte) qui sera suivi de "Yaoum Raiâ Lil Maout" (Une belle journée pour mourir) en 2009. Il a également décroché le Grand prix Assia-Djbar du roman en langue arabe pour "Kitab El Macha'a" en 2017. L'auteur a pris part à de nombreuses manifestations littéraires internationales en Europe et dans le monde arabe.

R.C.

## Décès de Mory Kanté Griot de la world music

**L'artiste guinéen Mory Kanté s'est éteint à l'âge de 70 ans ce 22 mai dans un hôpital de Conakry, des suites de maladie. L'interprète du tube mondial Yé Ké Yé Ké a fait voyager les sonorités mandingues bien au-delà du continent africain, participant ainsi à l'avènement de la world music.**

En quatre syllabes, Mory Kanté a fait entrer la musique africaine dans une autre dimension. Avec Yé Ké Yé Ké, paru en 1987, les portes du succès commercial international se sont tout à coup ouvertes à un point inédit pour un artiste du continent. À travers ce tube planétaire qui lui a permis de remporter une Victoire de la musique en France pour son album *Akwaba Beach*, le chanteur guinéen a aussi porté une image différente de l'Afrique, en rupture avec certains stéréotypes : une couleur sonore qui correspondait aux productions de son époque, un son moderne tiré... d'un instrument ancien, qui pourrait aisément symboliser les cultures de l'Ouest africain. La kora, cette demi-calebasse surmontée d'un long manche sur lesquelles sont positionnées 21 cordes, était pour Mory Kanté un lien entre sa terre originelle et le reste du monde. La famille très nombreuse – il serait le 38e enfant de la fratrie ! – dans laquelle il vient au monde en 1950, dans un village du centre de la Guinée, alors colonie française, est celle d'un griot réputé. "Ça ne pouvait qu'être ma vocation", confiait-il récemment à RFI, soulignant le caractère héréditaire de ce rôle social dans la société mandingue. L'ordre des choses n'est toutefois pas immuable et l'étudiant à l'Institut des arts de Bamako, ville où il a été envoyé dès ses sept ans, va en donner la preuve en rejoignant la formation du Rail Band où s'illustre le jeune Salif Keita, dont le répertoire cherche à transposer l'influence occidentale des bases locales. La cohabitation de leurs talents respectifs nourrira a posteriori nombre de rumeurs sur d'éventuelles rivalités... Mais c'est surtout en optant pour la kora, alors qu'il était destiné au balafon em-



blématique des griots, que Mory Kanté s'émancipe. "C'est ma première femme", aimait-il rappeler, en faisant allusion à l'exemplaire que lui avait légué Batourou Sékou Kouyaté. "Qu'elle te nourrisse et qu'elle nourrisse tes enfants et petits-enfants", lui avait dit l'éminent membre de l'Orchestre national du Mali. Il est le premier à électrifier cet instrument, avec lequel il s'était évidemment produit en clôture de la Nuit africaine organisée au Stade de France devant 80 000 personnes en 2011. "Même si on m'a traité de profanateur, mon vœu a été exaucé car elle est jouée dans de nombreux orchestres modernes", se félicitait celui surnommé depuis lors le "griot électrique".

### Premier album solo

Cette phase de recherche s'était déroulée durant ces années à Abidjan, au tournant des années 1980, quand la capitale économique ivoirienne devient un haut lieu de l'industrie musicale du continent et attire les artistes des pays voisins. Pourtant, c'est au Togo qu'il conçoit en 1981 son premier album (réenregistré à Paris en 1993), dans le studio de l'Office togolais du disque qui est alors le plus sophistiqué de toute la sous-région.

Une première version de Yé Ké Yé Ké figure trois ans plus tard sur le vinyle Mory Kanté à Paris. À cette époque, la capitale française est devenue à son tour au milieu de la décennie un élément central du développement de la scène musicale africaine francophone et les chansons du Guinéen se nourrissent de cette diversité, puisque l'on trouve à ses côtés aussi bien le Camerounais Hilaire Penda que l'Ivoirien Rato Venance du groupe Bozambo. Rapidement, Mory Kanté gagne en visibilité : un nouvel album, *Ten Cola Nuts*, produit par un musicien de Bruce Springsteen ; puis le chanteur français Jacques Higelin, au faite de sa notoriété, le fait jouer au début de ses concerts à Bercy devant 16 000 personnes. Dans la foulée du raz de marée provoqué par Yé Ké Yé Ké, des collaborations prestigieuses s'enchaîneront : avec Carlos Santana sur l'album *Toma*, ou encore avec un ensemble de 130 musiciens à Paris lors de l'inauguration de la Grande Arche de La Défense.

### Construction d'un complexe culturel

Si ses projets suivants connaissent un moindre retentissement, l'artiste tient à conserver la même dé-

marche avant-gardiste, entre afro-dance et techno, avant d'opérer un retour aux sources au début du millénaire avec *Sabou*, un album acoustique. À Conakry, il fait construire un complexe culturel, qui réunit des infrastructures bienvenues pour les musiciens locaux. Quand il n'est pas en France ou en tournée aux quatre coins du monde où on continue à le demander régulièrement, il y passe pour donner ses conseils. "Gratuitement", précisait-il.

La Guinéenne, son dernier album en date commercialisé en 2012, y a été longuement élaboré, avec ce soin qui caractérise les arrangements si affectionnés par le chanteur. Sollicité par le "maestro" Boncana Maïga qui avait remis sur pieds *Las Maravillas de Mali* en 2018, il avait accepté de prendre part à cette aventure afrocubaine pour quelques concerts, avant de livrer en 2019 ce qui fait aujourd'hui figure de testament : un livre-disque intitulé *Cocorico ! Balade d'un griot*, récompensé par l'Académie Charles-Cros, dans lequel Mory Kanté décrit une enfance africaine qui pourrait être la sienne. Transmettre, le mot clé des griots, qu'ils soient ou non électriques.

B.L.

## Littérature

### Joyce Carol Oates, prix mondial Cino del Duca

Les académiciens de l'Institut de France ont récompensé l'écrivaine américaine, qui succède, entre autres, à Borges, Modiano et Kamel Daoud. Joyce Carol Oates ! L'immense écrivaine américaine dont on attend chaque année le Nobel a reçu le prix mondial Cino Del Duca, l'un des grands prix des fondations de l'Institut de France, dont la remise aurait dû faire l'objet d'une cérémonie sous la Coupole. La spécificité de cette distinction, créée en 1968 et dotée de 200 000 euros, est de mettre en avant un « grand humaniste ». Et l'œuvre de l'autrice de Bellefleur, de *Blonde*, *Fille noire*, *Fille blanche* qui

n'a jamais cessé de montrer les inégalités sociales, raciales, mais encore de genre de la société américaine relève bien de ce qui « constitue, sous forme scientifique ou littéraire, un message d'humanisme moderne ». Jusqu'à son dernier roman traduit en français par Claude Seban *Un livre de martyrs américains* sur l'avortement. Dans *Paysage perdu* (Philippe Rey, 2017), Oates a retracé son enfance pauvre dans une ferme de l'État de New York, et l'univers masculin violent envers les femmes dans lequel elle a grandi. La proximité de l'autrice (bientôt 82 ans) ne se dément pas, on peut lire paru tout dernièrement un recueil de nouvelles

aussi brillant que sombre au titre découpé comme sa première nouvelle, *Démembrer* paru chez son éditeur français Philippe Rey, en même temps qu'en livre de poche *Petite Sœur mon amour*. « On espère gagner de l'argent en vendant son produit ou celui de son cerveau. Mais on se trompe. Ça coûte beaucoup d'écrire – solitude, envie, fatigue. Et même quand vous êtes connu dans le monde entier, ça rapporte une misère. Pourquoi on continue ? Chacun sa réponse. Rares sont les auteurs qui, comme Colm Toibin, reconnaissent qu'ils écrivent pour l'argent. Les écrivains – je veux dire ceux qui font de la littérature – savent très bien que l'heure de tra-

vail, révisions et corrections comprises, doit tourner autour de 1 dollar », confiait Joyce Carol Oates à Michel Schneider, propos ô combien d'actualité sur la situation des auteurs en période de pandémie.

Le prix Del Duca est une récompense souvent comparée au Nobel de littérature et qui a pu servir ses récipiendaires à l'obtenir, ainsi d'Andreï Sakharov, prix mondial en 1974 et prix Nobel un an plus tard, Mario Vargas Llosa, prix mondial 2008 et Nobel de littérature 2010, ou encore Patrick Modiano, lauréat Cino Del Duca 2010, et Nobel 2014. Tout est encore permis!

V.M.M.M.

Antar Yahia (USMA)

## «Mettre des bases saines pour le travail»

→ Le nouveau directeur sportif de l'USM Alger, Antar Yahia, a relevé vendredi la nécessité de mettre en place «des bases saines», pour pouvoir accomplir sa nouvelle mission, soulignant que le futur centre de formation sera l'une de ses priorités.

«Il y a beaucoup de travail à faire. Le club a une marge d'activité très intéressante. L'équipe professionnelle reste la locomotive du club, l'objectif est de lui permettre d'être performante, mais d'abord, nous devons mettre en place des bases saines pour le travail», a-t-il indiqué. Il s'agit de la deuxième expérience pour l'ancien capitaine de l'équipe nationale de 38 ans en tant que dirigeant, après avoir occupé le poste de manager général à l'US Orléans (Ligue 2 française) entre 2016 et 2019. Signataire d'un contrat de trois années avec l'USMA, Antar Yahia fait de la formation son cheval de bataille, lui qui s'«impatiente» pour venir à Alger et poser la première pierre du futur centre de formation. «Ma mission est la responsabilité sportive sur l'ensemble du club, y compris le centre de formation qui sera mis en place, considéré comme l'un des axes prioritaires. Ce qui est important, c'est l'aboutissement du projet, mais il faut démarrer et poser la première



■ Antar Yahia fait de la formation son cheval de bataille.

(Photo > D. R.)

pierre. Je suis là pour travailler d'une façon sincère et loyale», a-t-il ajouté, réaffirmant au passage qu'il était «séduit par le projet que compte mettre en place la nouvelle direction». S'agissant de l'équipe professionnelle, Antar Yahia a indiqué qu'il est en contact avec l'entraîneur Mounir Zeghdoud pour se concerter et définir les besoins en vue de la saison prochaine. «Il faut apporter du sang neuf en vue de la saison prochaine. Gagner des matchs et être à la hauteur c'est prépondérant dans notre projet, mais on va aller étape par étape. Il faut connaître d'abord le sort qui

sera réservé à la saison 2019-2020 (suspendue depuis mars en raison de la pandémie de coronavirus, ndlr), mais la priorité est la situation sanitaire du pays. N'importe quelle décision va impacter la suite». Avant d'enchaîner sur les ondes de la radio nationale : «Aujourd'hui, je suis en position d'observation. Ce qui importe le plus pour moi, c'est de connaître dans quel environnement évoluent les joueurs. J'espère être là au mois de juin, cela dépendra bien sûr de la réouverture de l'espace aérien», fermé en raison du coronavirus. Invité à s'exprimer sur l'enregistrement sonore qui aurait impliqué le

directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaya et le manager de joueurs Nassim Saâdaoui, sur un présumé marchandage de matchs, le nouveau DG sportif de l'USMA regrette «vivement» ce genre de pratiques. «C'est très malheureux, ça impacte vraiment d'une façon très négative notre football, ce n'est pas l'image qu'on doit véhiculer, ça n'a aucune relation avec les valeurs du football. Aujourd'hui, on est un pays champion d'Afrique, ce genre d'affaires dépasse nos frontières, c'est l'image du pays qui est touchée, on doit vraiment éradiquer ce genre de pratiques», a-t-il conclu.

R. S.

Abder Ramdane (Amiens)

## «Belmadi a permis à l'Algérie de jouer à l'européenne»

→ L'entraîneur-adjoint d'Amiens SC (France), Abder Ramdane, n'a pas tari d'éloges sur le sélectionneur algérien Djamel Belmadi, estimant qu'il avait permis aux «Verts» de jouer «à l'européenne». «Il a réussi à faire que chaque joueur donne 120% physiquement, mentalement et techniquement. Cette envie de gagner à tout prix, j'ai trouvé ça remarquable. C'est rare de voir une équipe africaine jouer comme une équipe européenne», a-t-il indiqué dans un entretien accordé à France Football.

Adjoint de Luka Elsner à Amiens, Abder Ramdane (46 ans), ancien attaquant, s'est reconverti en entraîneur en 2006. Il revient sur la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), remportée par l'Algérie en Egypte.

«Dès le début de la CAN, on comprend qu'elle peut aller au bout. J'ai vu que tactiquement, elle était très bien en place. Ça ne faisait pas n'importe quoi. Puis le talent a fait la différence, même si au Sénégal, il y en avait aussi. Mais l'envie, la discipline et surtout l'organisation tactique ont permis logiquement à l'Algérie de gagner cette CAN. Ils ont joué comme des Européens, pas comme des Africains, et ça a fait

une grande différence», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner à propos de la marge de progression de l'équipe nationale : «Il y a une ossature avec des joueurs qui arrivent à leur zénith. Il n'y a aucune raison qu'elle ne puisse pas continuer sur la même dynamique. Si elle arrive à se qualifier pour la Coupe du monde au Qatar, elle a le potentiel pour peut-être enfin passer cette fameuse barrière des quarts de finale qu'aucune sélection africaine n'a pour l'instant réussi à franchir». Le N.2 de la barre technique d'Amiens a, par ailleurs, montré ses ambitions de rejoindre un jour une sélection. «Oui, pourquoi pas. La sélection, c'est la Rolls Royce du football. On a la chance de faire travailler les meilleurs joueurs d'un pays. C'est un exercice excitant de pouvoir faire collaborer tous les talents en même temps. C'est ce qu'a réussi à faire Djamel Belmadi avec l'Algérie. Je trouve que c'est exceptionnel et qu'on n'en a pas assez parlé», a-t-il conclu.

18e et avant-dernier au classement au moment de la suspension définitive de la Ligue 1 française en raison de la pandémie de coronavirus, Amiens est relégué en Ligue 2 en compagnie de Toulouse. ■

Football (coronavirus)

## «C'est impossible de reprendre au vu de la situation sanitaire actuelle»

→ Le président de la commission médicale de la Fédération algérienne de football Djamel Eddine Damerdj, a estimé vendredi qu'il était «impossible» de reprendre l'entraînement collectif et la compétition, «au vu du nombre élevé de cas positifs», au nouveau coronavirus (COVID-19), constatés depuis plusieurs jours.

«C'est impossible de reprendre l'entraînement collectif et la saison, au vu de la situation sanitaire actuelle. Nous recensons une moyenne de 160 cas confirmés au COVID-19 par jour, ce qui n'est pas pour faciliter la reprise. Franchement, je vois mal comme peut-on rejouer au football, d'autant que les clubs auront besoin d'au moins six semaines de préparation pour retrouver leurs repères», a-t-il indiqué. Pour discuter d'une éventuelle reprise de la saison, une réunion s'est tenue récemment au siège du ministère de la Jeunesse et des Sport, en présence d'un représentant de la FAF, du président de la Ligue de football professionnel Abdelkrim Medouar, ainsi que d'un représentant du Centre national de la médecine du Sport. Aucune décision n'a été prise sur une possible reprise du championnat. Tous les inter-

venants étaient unanimes à dire que tout sera tiré au clair après le déconfinement.

Il s'agit de la deuxième sortie médiatique du premier responsable de la commission médicale, en l'espace d'une semaine, confirmant une nouvelle fois son scepticisme quant à une éventuelle reprise du championnat, suspendu depuis mars dernier. «La dernière directive sur l'obligation de porter une bavette dans les lieux publics, publiée dans le journal officiel, et tout ce que cela impacte sur le protocole, a compliqué une éventuelle reprise. Certains s'interrogeaient pourquoi l'Algérie ne se repose pas sur le modèle allemand (reprise de la Bundesliga le week-end dernier, ndlr), je leur réponds que nous n'avons ni le même système sanitaire, ni encore moins la conscience du peuple allemand», a-t-il ajouté sur les ondes de la radio nationale.

L'ensemble des championnats et manifestations sportives sont suspendus depuis le 16 mars en raison du Covid-19. Selon le dernier bilan établi jeudi, l'Algérie a enregistré 7728 cas de contamination au coronavirus et 575 décès. ■

### EN DEUX MOTS

**Saint-Etienne : l'Algérien Boudebouz sur la liste des libérés**

L'international algérien Ryad Boudebouz serait sur la liste des joueurs qui vont quitter l'AS Saint-Etienne, a rapporté L'Equipe.fr. Selon la même source, le nom de Boudebouz figure dans une liste de 7 joueurs que l'entraîneur de l'AS Saint-Etienne, Claude Puel, a dressée aux dirigeants du club pour leur permettre de diminuer la masse salariale du club, notamment après l'arrêt du championnat en raison de la pandémie de coronavirus. L'Algérien serait accompagné par l'international tunisien Wahbi Khazri, deux joueurs estimés «peu performants» cette saison avec l'ASSE. L'Equipe précise que les joueurs libérés, notamment les deux internationaux maghrébins, ne seront pas bradés par les dirigeants des «Verts».

Bien que critiqué pour sa saison moyenne (2 buts et 4 passes décisives en 29 matchs joués, toutes compétitions confondues), Ryad Boudebouz avait affiché, dans des déclarations, son souhait de poursuivre son parcours à Saint-Etienne, affirmant qu'il avait passé des «moments intenses» au club qu'il avait rejoint en juillet 2019 en provenance du Betis Séville (Espagne) pour un contrat arrivant à terme en 2022.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.** Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL.** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO.** Constantine : **SIE.** Diffusion centre : **SEDICOM.** Ouest : **SPDO.** Est : **El Khabar** Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Saint-Etienne**

L'Algérien Boudebouz sur la liste des libérés

**le match à suivre**

**Abder Ramdane (Amiens)**

«Belmadi a permis à l'Algérie de jouer à l'européenne»

**football**

**Antar Yahia (USMA)**

«Mettre des bases saines pour le travail»

# Trucage de matches, mythe ou réalité ?

→ **Jusqu'où ira cette affaire de l'enregistrement audio entre le Directeur général de l'Entente de Sétif, Hafd Halfaïa et le manager de joueurs Nassim Saâdaoui ? Brûlante question qu'il va falloir gérer avec intelligence, et surtout de tact.**

On apprend que la FIFA tend son oreille sur cet enregistrement qui fait des vagues depuis quelques jours, mais aussi s'intéresse, comme il fallait s'y attendre, à connaître la composante de la commission chargée de s'occuper de ce dossier. La FIFA n'est pas prête à décrocher son oreille de cet enregistrement, au contraire, elle averti depuis quelques temps, toutes les fédérations de football, qu'elle y vielle à ce que le football se développe à l'abri de toute violation de son Code d'éthique. Dans le cadre de sa lutte contre ce phénomène, elle s'est équipée d'un système d'alerte lui permettant de signaler toute violation de son Code d'éthique ou du cadre réglementaire. Elle rappelle, à des occasions que «Le football fait face à des difficultés sans précédent concernant les matches arrangés, dont les effets sont ressentis à l'échelle nationale, régionale et internationale», précise-t-elle. Avant d'ajouter que «Ces pratiques criminelles endommagent l'intégrité de la FIFA et la réputation des organisations dirigeantes du football».

Ainsi, notre confrère DIA du 22 mai 2020, confirme que cette instance internationale «suit effectivement de très près l'affaire du dernier enregistrement sonore relatif à l'arrangement des résultats des matches du championnat d'Algérie de football et ayant impliqué le directeur général de l'ES Sétif, et le manager de joueurs Nassim Saâdaoui». Intervenant, Mohamed Salah Aboud, le chargé de communication de la FAF, confirme cette information, et précise que la FIFA, suit cette affaire et tient à ce qu'elle soit in-



■ L'ESS n'avait pas besoin de cette affaire.

(Photo > D. R.)

formée de l'état d'avancement de l'enquête et notamment «s'enquérir de la composante de la commission de l'intégrité qui sera mise en place par la FAF».

Sur un autre, registre, Mohamed Mecherara, l'ancien président de la Ligue nationale de football et ancien vice-président de la Fédération algérienne de football a appelé à mettre en place une «justice sportive». «La mise en place de cet organe permettra, selon lui, rapporte le journal DIA, de prendre des sanctions au lieu d'attendre la justice civile ou ordinaire dont la démarche et les procédures sont plutôt lentes».

Il citera l'exemple de la FIFA «qui n'avait pas attendu le verdict de la justice ordinaire, mais c'est elle qui avait sanctionné Michel Platini». Il s'étonne sur le refus de la FAF à mettre en place cette «justice sportive». Pour lui «la corruption dans le football national est une «véritable pandémie». Il fera observer que la FAF avait annoncé la mise en place d'une «commission d'éthique sans jamais dévoiler les noms des membres de cette commission. La corruption est une réalité», martèlera-t-il.

«Pour rappel, Mecherara avait été dési-

gné par l'actuel président de la FAF, Kheireddine Zetchi comme conseiller bénévole. Mais il avait vite fait de se retirer, refusant de cautionner certains actes et comportements qu'il avait alors constatés», rapporte le journal DIA.

Dans ce dossier qui fume encore et qui aura du mal à s'en débarrasser de celle-ci, enregistre des menaces de la direction du club de faire à son tour des révélations. De nouvelles révélations sont attendues, lesquelles si cela venaient à se confirmer feraient probablement qu'empoisonner davantage le football. Pour ce même journal, il s'agit purement et simplement d'une manière de menacer les instances sportives (FAF et LFP) et de les amener à étouffer l'affaire au risque de divulguer des informations sur des dirigeants au sein des structures de gestion du football. Les langues «s'échauffent» pour se délier peu à peu face aux enquêtes qui se succéderont pour révéler des comportements qui pourraient être qualifiés de mafieux. Le pire est donc à venir, au regard de cette menace destinée à faire enterrer le dossier. Des pratiques qui ne disent pas leur nom dans un milieu où l'argent est maître. C'est dire que ce dossier n'est

pas une exclusivité, au contraire tout est sujet à des pratiques douteuses qui font du football le sport le plus corrompu de la planète. Cet enregistrement promet, si c'est le cas, de mettre à nu tout un monde impliqué dans d'autres affaires qui avaient faussées le jeu des championnats. Ce n'est pas fini puisque des hypothèses sont avancées «il faut s'attendre à ce que le manager incriminé dans cette affaire, Nassim Saâdaoui, fasse des révélations pour se défendre, ce qui laisse supposer qu'il s'agira de la première étape d'assainissement du monde du football, infecté de corrompus et corrupteurs ayant sévi dans l'impunité et la transparence durant les dix dernières années».

Une bien sale affaire qui finira bien par s'afficher au grand jour, les principaux acteurs qui entretiennent ce vieux fléau qui détruit le football. Pourtant, cette pratique est illégale et donne lieu à des sanctions parfois très lourdes lorsqu'elle est décelée.

**H. Hichem**

**A voir**

- Bein sports 1 : Multi Bundesliga à 19h30
- Bein sports 1 : Argentine - Croatie à 22h

**La Der**

**Manchester City : la valeur marchande de Mahrez en baisse**

La valeur marchande de l'ailier international algérien de Manchester City (Premier League anglaise de football), Riyad Mahrez, est en baisse et avoisine désormais les 48 millions d'euros, au lieu de 60, en raison de l'impact économique lié au coronavirus (Covid-19), rapporte dimanche le site de Onze Mondial. «Manchester City n'a pas été épargné par la crise financière liée à l'épidémie du Covid-19. Les joueurs sont impactés, indirectement, en voyant leurs valeurs marchandes baisser», explique la même source, en se basant sur des chiffres dévoilés

par le site spécialisé Transfermarkt. Mahrez (29 ans) avait atterri à Manchester en 2018, en provenance de Leicester City, pour un contrat de cinq ans contre un chèque de 68 millions d'euros. Dauphin de Liverpool en championnat et toujours en lice en Ligue des champions où il a battu le Real Madrid à Bernabeu (2-1) au match aller des 1/8 de finale, Man City, considéré comme l'un des clubs les plus riches en Europe, est touché de plein fouet par la crise. La valeur marchande du joueur le plus cher de l'effectif des «Cityzens», l'attaquant in-

ternational anglais Raheem Sterling, estimée à 160 millions d'euros, sera de l'ordre de 128 millions d'euros durant le prochain mercato, selon Transfermarkt. Il est suivi du meneur de jeu belge Kevin De Bruyne, dont le prix de cession passera de 150 millions d'euros à 120 millions. Suspendue depuis mi-mars en raison du Covid-19, la Premier League réfléchit à une reprise de la saison le 8 juin, à huis clos, pour espérer la terminer le 27 juillet, alors que les équipes ont été autorisées à reprendre l'entraînement par petits groupes.